

CAI IAS9
IS4

Vol. 18, #1

STORAGE

561/G/152

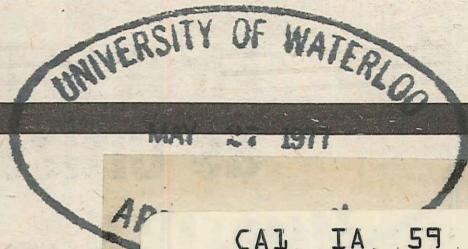
R CIRCULATION

Indian and Eskimo Affairs Program

Programme des affaires indiennes
et esquimaudes

INDIAN NEWS

Vol. 18 No. 1



ISSN 0019-6029

CAI IA 59 IS4 V.>



White paper of '69 not being pursued minister tells Alberta chiefs

by Theresa Nahanee

"I want to reassure you that the policy stated in 1969, i.e. the 'White Paper' is not being pursued and will not be pursued" the Hon. Warren Allmand, Minister of Indian and Northern Affairs told the All-Chiefs of Alberta conference in Edmonton, February 24, 1977.

In addition to trying to reassure them that the government is not pursuing or implementing the '69 White Paper policy, the Minister was publicly answering expressions of concern on this made by the president of the National Indian Brotherhood, Mr. Noel Starblanket.

The Minister went on to state that the "relationship between the Indian people and the federal crown is one that the government fully accepts, it seeks to strengthen through joint working arrangements, it wishes to continue in ways and means chosen by the Indian people."

He reassured his audience that "the present Indian policy is one of continuation not termination. It is one of safeguarding Indian status and identity not assimilation." He said, "it is based on jointly agreed objectives, priorities and methods."

The NIB president has recently informed the Minister by letter that many Indian people still believe the government is attempting to implement its 'White Paper'. At that time the federal government had raised the possibility of transferring federal jurisdiction and responsibility for Indians to the provincial governments.

This policy was instrumental in uniting all Indian people across the country, resulting in provincial Indian associations being formed as

well as a new national body to represent status Indians, the National Indian Brotherhood.

Between 1969 and 1971 the government received an on-slaught of well-prepared briefs from most Indian associations rejecting the White Paper and proposing new approaches to government-Indian relationships.

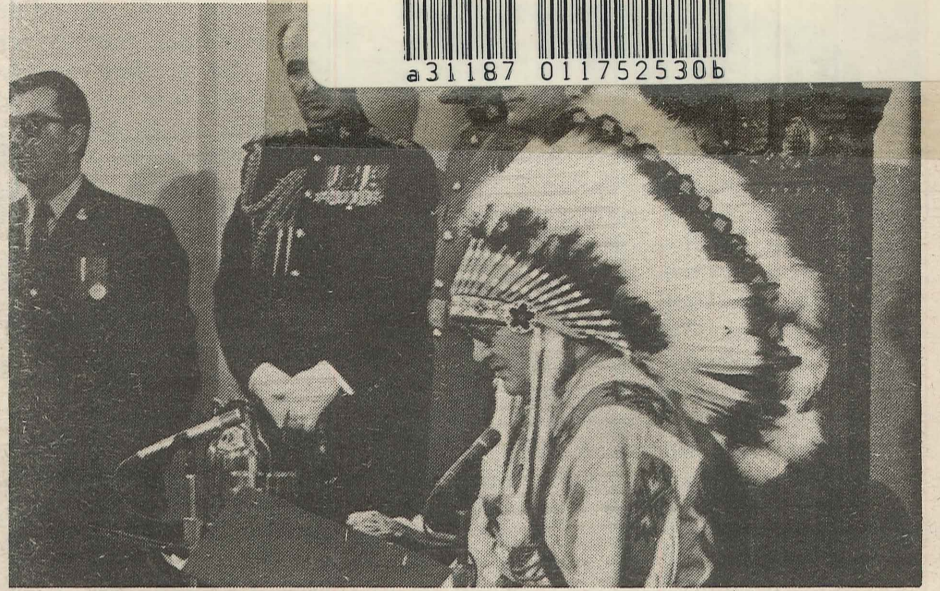
For example, in WAHBUNG (Our Tomorrows) prepared by the "Indian Tribes of Manitoba" in October, 1971, the Manitoba Chiefs called for "a new partnership relationship between the Indians of Manitoba and the Department." At that time they advocated a partnership approach "to provide a real as opposed to theoretical opportunity for Indian people to participate in program development and implementation." They made their submission, they said, "to diminish the possibility of arbitrary acts on the part of the department inconsistent with the objectives of partnership and local government either by design or by accident by providing us with an opportunity to participate in those decisions."

Since that time the government has been working towards a joint working relationship to allow Indian people a voice in policies and programs.

The Minister took this opportunity to say that "as the Minister responsible — your Minister in the Federal government — I am fully committed to maintaining the responsibility (for Indians and Indian lands) and the kind of relationship that exists today between the Indian people and the federal government."

He assured the Alberta Chiefs that "I see it as my primary role to work with Indian people in all parts of Canada for their general betterment and in particular: to assist them in meeting practical needs and fulfilling their aspirations as Indians; to safeguard their rights, their identity, their culture; and to afford them good opportunities and real choice for playing their own part as Indians in Canadian society."

Part of this joint working relationship, he said, means that, "at the national level, department officials and I are regularly in touch with the president of the National Indian Brotherhood and other Indian leaders. We are discussing, among other things, the process of consulting with Indian bands about possible revisions to the Indian Act. Departmental officials," he said, "have been working jointly with NIB representatives on various approaches to revision."



On February 24, 1977, Lieutenant Governor Ralph G. Steinhauer opened the third session of the 18th Alberta Legislature, dressed in full Indian regalia. "I felt so happy and proud to represent the Indian people in that fashion" said the Lt. Governor of his 50-minute speech delivered to a full assembly and a crowded visitors gallery.

"It thrilled the native people and I was pleased with the attitude of the general public — the feeling of general acceptance by non-native people for an event like the signing of Treaties Six and Seven was a thrill to me."

Mr. Steinhauer, Canada's first Lieutenant Governor of Indian descent, is a member and past Chief of the Saddle Lake Band. His recent presentation was in honor of his people and all Albertans and in commemoration of Treaty number Six, signed in 1876, and number Seven in 1877.

It is hoped that this historic event will create a new atmosphere of friendship and understanding between Native and non-Native Albertans, for it is the first

time in any province that both cultures will be so honored at the opening of a government session.

Another highlight of the 1977 Commemoration year, is the visit, this summer, of Prince Charles, who will represent the Queen at the reenactment ceremonies of the signing of Treaty Seven one hundred years ago, at the Blackfoot Crossing near Cluny, Alberta.

While in Alberta, the Prince will be made an honorary Kainai Chief, an exclusive honor bestowed on no more than 40 living, prominent non-Native people at any one time.

The Indian Treaties Commemoration Program Committee of Alberta reminds all Albertans and visitors that the public is cordially invited to attend the reenactment ceremonies at the Blackfoot Crossing, July 6, 1977.

For further information contact:

Mr. Les Healy, Coordinator
Indian Treaties Commemoration Program,
Box 1060
Calgary, Alberta
Phone: 261-0101

"There is some agreement already," the Minister said, "that any major revision of the Indian Act must involve a more precise definition of the responsibilities, rights, powers and functions that derive from the continuation of Indian status and from Indian bands taking control of their own affairs. This method of dealing with the Indian Act," he said, "is part of a broader process of joint policy-making, now under way at the National, Regional and band level."

The Minister went on to offer a choice to the Chiefs for the delivery of social services to Alberta's registered Indians. (See full story, page 3)

He also used this occasion to assure Indian people and others that the recent appointments of Indian people in senior departmental positions was not done to merely polish the image of the department. "We have tried," he said, "to appoint the

best people available."

"We are also making changes that are consistent with the point of view of Indian people and changes in which the Indian people participate fully. They are changes that carry conviction with me and clearly reflect the current course of the Government's Indian policy."

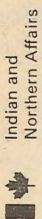
"In line with this," the Minister said, "we appointed Fred Kelly as Regional Director General in Ontario. More recently Elijah Smith was appointed in the Yukon. And now Harold Cardinal has been appointed in Alberta."

In concluding the Minister told the Alberta Chiefs, "I am confident that Harold's move to the Department will enable him to support moves in the direction the Chiefs of Alberta wish to take in future. He will need your support and advice as he takes on this challenging task." He said Harold would certainly "have mine."



Indian and Northern Affairs

Affaires indiennes et du Nord



PER
E78
0215
1977
4.18

Ideas / Idées Special Supplement

Indian News is carrying a special supplement called "Ideas/Idées". These supplements are intended to give our readers a general view of Economic Development ventures on Indian Reserves in Canada. This issue features **Maritimes.**

NOUVELLES INDIENNES

Vol. 18 No 1

ISSN 0019-6029

Le ministre rassure les chefs indiens sur le rejet du livre blanc de 1969

par Theresa Nahanee

«Soyez assurés que la politique énoncée en 1969, c'est-à-dire le Livre blanc, n'est pas mise en œuvre et ne le sera jamais.» C'est ce qu'a déclaré le ministre des Affaires indiennes et du Nord, l'honorable Warren Allmand, lors de la réunion de tous les chefs indiens de l'Alberta à Edmonton, le 24 février 1977.

En plus de rassurer les chefs sur le rejet par le gouvernement de la politique énoncée dans le Livre blanc de 1969, le Ministre répondait publiquement aux inquiétudes formulées à ce sujet par M. Noel Starblanket, président de la Fraternité des Indiens du Canada.

D'après le Ministre, «le gouvernement fédéral actuel accepte d'embrasser les relations qui doivent exister entre les Indiens et la Couronne, il tente de les renforcer en travaillant de concert avec les Indiens et désire les entretenir par des moyens que choisissent les Indiens».

«Selon sa politique actuelle, le gouvernement fédéral veut continuer et non pas rompre ses relations avec les Indiens. Il cherche à protéger leur statut et leur identité, et non à les assimiler. Pour ce faire, il se fonde sur des objectifs, des priorités et des méthodes acceptés des deux parties en cause.»

Le président de la Fraternité des Indiens du Canada avait écrit récemment au Ministre pour lui signaler que, de l'avis de bon nombre d'Indiens, le gouvernement visait encore à mettre en application la politique formulée dans le Livre blanc; les autorités fédérales avaient à ce moment-là envisagé la possibilité d'un transfert de sa compétence et de ses responsabilités concernant les Indiens aux gouvernements provinciaux.

Cette politique a servi à réunir tous les Indiens du Canada, soit par la création d'associations provinciales et par la constitution d'un groupement national des Indiens de plein droit, la Fraternité des Indiens du Canada.

Entre 1969 et 1971, le gouvernement a reçu, de la plupart des associations autochtones, une avalanche de mémoires très bien préparés dénonçant le Livre blanc et proposant de nouvelles approches aux relations entre les Indiens et l'Etat fédéral.

Par exemple, dans le mémoire intitulé WAHBUNG (Our Tomorrows) et préparé, en octobre 1971, par les tribus indiennes du Manitoba, les chefs de la province insistaient sur le besoin de nouvelles relations d'associés entre les Indiens du Manitoba et le Ministère. A ce moment-là, ils préconisaient un type d'association qui fournirait aux Indiens une occasion réelle et non théorique de participer à l'élaboration et à la mise en application des programmes. Leur présentation visait à réduire,

de la part du Ministère, le risque d'agissements arbitraires incompatibles avec les objectifs d'une association ou d'une administration locale, en accordant aux Indiens la chance de participer à la prise de décisions.

Depuis, le gouvernement s'est efforcé d'établir des relations de travail conjointes, susceptibles de permettre aux Indiens d'exprimer leur avis sur les programmes et les lignes de conduite.

Le Ministre a profité de la réunion pour déclarer: «En tant que ministre responsable — votre ministre au sein du gouvernement fédéral — il m'importe de maintenir (pour les Indiens et leurs terres) les bonnes relations qui existent actuellement entre les Indiens et le gouvernement fédéral.»

«Mon rôle consiste à œuvrer avec tous les Indiens du Canada pour l'amélioration de leurs conditions de vie et en particulier à les aider à satisfaire leurs besoins pratiques et à respecter leurs désirs en tant qu'Indiens; à protéger leurs droits, leur culture et leur identité; et à leur offrir de belles possibilités et la chance de participer en tant qu'Indiens à l'évolution de la société canadienne.»

En partie, ces relations de travail conjointes signifient que, «au niveau national, des fonctionnaires du Ministère et moi-même sommes en relations constantes avec le président de la Fraternité des Indiens du Canada, ainsi qu'avec d'autres dirigeants indiens. Nous avons discuté, entre autres choses, des méthodes de consultation avec les bandes relativement aux révisions susceptibles d'être apportées à la Loi sur les Indiens. Les fonctionnaires du Ministère et les représentants de la FIC étudient conjointement diverses modalités envisagées à cet égard.»

«Déjà, ils se sont entendus sur l'importance de réviser la Loi relativement à une précision des définitions des responsabilités, droits, pouvoirs et fonctions découlant du statut indien et du désir des bandes de gérer leurs propres affaires. Cette façon d'envisager la Loi sur les Indiens, de préciser le Ministre, n'est qu'un exemple de notre politique visant l'élaboration conjointe de lignes de conduite, aux niveaux national et régional, ainsi qu'au sein des bandes.»

Le Ministre a poursuivi en offrant aux chefs un éventail de possibilités pour la prestation de services sociaux aux Indiens inscrits de l'Alberta. (Voir l'article en page 3.)

De plus, il a profité de l'occasion pour rassurer le public sur le fait que les récentes nominations d'Indiens à des postes de hauts fonctionnaires n'avaient pas simplement pour but de redorer le blason du Ministère. «Nous avons essayé de nous adjoindre les personnes les plus compétentes possible.»



Le 24 février 1977, le lieutenant-gouverneur, M. Ralph G. Steinhauer, était entièrement vêtu de parures indiennes pour ouvrir la troisième session de la 18^e législature de l'Alberta. «Je me suis senti tellement heureux et tellement fier de représenter le peuple indien ainsi vêtu», a déclaré le lieutenant-gouverneur lorsqu'on l'interrogeait à propos de son discours de 50 minutes prononcé devant une assemblée complète et une tribune bondée de visiteurs.

«Les autochtones ont été profondément émus et j'ai été très content de la réaction du grand public: l'impression d'approbation généralisée que j'ai sentie chez les non-autochtones face à un événement comme la signature des Traités six et sept m'a fait chaud au cœur.»

M. Steinhauer, qui est le premier lieutenant-gouverneur d'ascendance indienne au Canada, est membre et ex-chef de la bande de Saddle Lake. Son récent discours était prononcé en l'honneur de son peuple et de tous les Albertains et en commémoration de la signature des Traités numéros six et sept signés respectivement en 1876 et 1877.

On espère que cet événement historique créera une nouvelle atmosphère d'amitié et de compréhension entre les autochtones et les non-autochtones, car c'est la première fois que dans une pro-

vince, les deux cultures sont honorées de la sorte à l'ouverture d'une session du parlement.

Un autre grand moment de l'Année commémorative 1977 sera la visite, cet été, du prince Charles qui représentera la reine lors des cérémonies commémoratives de la signature du Traité n° 7 il y a cent ans au Passage des Pieds-Noirs, près de Cluny (Alberta).

Lors de son séjour, le prince sera nommé chef honoraire des Kainahs, rare honneur qui a été accordé à 40 personnes au plus, toutes des non-autochtones éminents.

Le Comité albertain du Programme de commémoration de la signature des traités avec les Indiens rappelle à tous les Albertains et à tous les visiteurs qu'ils sont cordialement invités à assister aux cérémonies de commémoration qui se tiendront au Passage des Pieds-Noirs le 6 juillet 1977.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

M. Les Healy,
Coordonnateur du Programme de commémoration de la signature des traités avec les Indiens
B.P. 1060
Calgary (Alberta)
Tél.: 261-0101

«Nous procédons également à des changements qui concordent avec les vues des Indiens et auxquels ils peuvent participer pleinement. Je suis convaincu que ce sont des changements valables, qui correspondent parfaitement à l'orientation actuelle de la politique du gouvernement sur les Indiens.»

«Conformément à cette politique, nous avons nommé M. Fred Kelly au poste de directeur général de la région de l'Ontario. Plus récemment, M. Elijah Smith était nommé

à un poste au Yukon et M. Harold Cardinal est présentement en poste en Alberta.»

En terminant, le Ministre a déclaré aux chefs indiens de l'Alberta: «Je suis certain que le fait que Harold soit entré au Ministère lui permettra d'appuyer les initiatives des chefs de l'Alberta en fonction de l'orientation qu'ils souhaitent prendre dans l'avenir. C'est tout un défi pour lui et il aura besoin de votre appui et de vos conseils. Il peut être assuré des miens.»

Idées / Ideas Cahier spécial

Nouvelles indiennes publie un cahier spécial intitulé «Idées/Ideas» destiné à renseigner nos lecteurs sur les réalisations des diverses réserves indiennes du Canada dans le domaine de la promotion économique. Le présent numéro renferme les Maritimes.



Arsenic Findings Contradict Government

Findings which contradict what Health Minister Marc Lalonde said almost a year and a half ago about there being no evidence that Yellowknife residents were being exposed to dangerous levels of arsenics have suddenly surfaced.

A joint study by the National Indian Brotherhood, the United Steelworkers of America and the University of Toronto shows arsenic levels as much as 50 times over the World Health Organization safe level. The World Health Organization maximum acceptable level for arsenic in the air is five parts per million.

Professor Robert E. Jervis of the University of Toronto's department of chemical engineering and applied chemistry, who headed the investigation, said that the study showed a very high degree of exposure to arsenic for Indian children and workers in Yellowknife.

Most of the findings of the joint study were based on an Environment Canada study of July 1976, called the Yellowknife Environmental Study (YES). This unreleased Federal Government study shows that 11 of 12 snow samples have arsenic levels above the government's "emergency" level for arsenic. The YES report also shows that the soil in and around Yellowknife has as much as 2,000 times the amount of arsenic that soil in areas without a source of contamination has.

Comparison testing done on Indian children show that those in Whitehorse were well under the WHO acceptable level of 5 ppm, while those in Yellowknife were above the 5 ppm., with one having 28 ppm.

Arsenic exposure can cause lung and skin cancer, leukemia, brain disorders, muscular atrophy and other serious ailments, according to reports of the World Health Organization and the U.S. Department of Health, Education and Welfare. Canadian health authorities agree with this report that arsenic can cause skin cancer, but do not completely agree that it can cause internal cancers.

According to Dan Billings, chairman of the standing committee on arsenic, his committee will, based on the total of many studies, report that the environment can cope with the amount of arsenic in Yellowknife. "The arsenic situation is slowly getting better. The problem has been corrected and the situation is all right."

NEXT ISSUE

Exclusive interview with Noel Starblanket, President of the National Indian Brotherhood giving his views on the 1969 "White Paper" on social services through provincial governments. The creation of an Indian Policy Secretariat, consultation communications, creation of a council of elders, patriation of the B.N.A. Act, role of the N.I.B. to provincial organizations, and his meetings with the Minister of Indian Affairs.

First Indian Woman to Serve as Citizenship Judge

by H. Bernard

"I, Marjorie Cantryn, do solemnly and sincerely swear that I will truly and faithfully, and to the best of my skill and knowledge, execute and perform the duties that devolve upon me as a citizenship judge, including the duty not to disclose or make known, without due authority in that behalf, any matter that comes to my knowledge by reason of my holding that office, so help me God."

With this oath, Marjorie Cantryn, a Nootka Indian lady from British Columbia became the first Indian woman in history to be sworn in as a citizenship judge.

Mrs. Cantryn's work record is a most impressive one. Starting in 1957 she worked as a practical nurse in Port Alberni; 1959-63, as a practical nurse in Vancouver; 1967, part time work in the Vancouver Indian Centre Society; 1968-70, family counsellor and courtworker in the Vancouver Indian Centre Society; 1971-75, Executive Director of the Vancouver Indian Centre Society; and 1976 as a consultant to the Department of Secretary of State, evaluating the Native Women's Programme.

As the Honourable Ron Basford, Minister of Justice, who administered the oath to the thirty judges said, "I note that the 30 judges sworn in are remarkably representative of the Canadian community. It is always dangerous to mention any particular person, but I would hope that I would have your permission to mention only one as typifying and exemplifying the principles of the Citizenship Act: the appointment of Mrs. Cantryn, a person of native origin, Canadian native origin. Her aspirations and her record are surely an example of the very values that we have tried to put into the Citizen-



ship Act, and the very values that we wish to build for our society..."

Mrs. Cantryn's voluntary involvements start in 1959 when she was elected president of Coqualeetza Fellowship, a post she held for three consecutive years. In 1961 she was elected vice-president of Native Indian Service Council. The following year saw her elected to the Board of Directors of the Indian-Eskimo Association, now the Canadian Association in Support of Native People. In 1971 she was the founding president of the Allied Indian and Metis Society. Also in 1971 she was elected vice-president to the newly formed National Association of Friendship Centres. In 1973, she was appointed by the Attorney General to sit as a member of the Vancouver Police Commission. In 1976-77, Mrs.

Cantryn was elected president, Vancouver local 108, United Native Nations.

In the words of Mr. Basford, "from a small community, a practical nurse, a record of volunteerism to her community and to her people, and a record of real accomplishment. It is a matter of pride to all of us as Canadians that this is a very special occasion for people of native origin..."

Speaking about the appointment, Mrs. Cantryn said it was going to be very different from what she has been doing in the past where all her efforts has been an attempt to better the situation of our people. "Now I'm going into an absolutely different field, and I guess the one thing I regret is that I won't have my own people before me."

New School Opens

ST. THERESA POINT INDIAN RESERVE — A new \$3,775,000, 12-classroom school, built with a day labor concept, opened recently on this reserve in the Island Lake area of northeast Manitoba.

Under the day labor concept, reserve residents were hired as part of the construction crew.

The reserve's 380 students will now have access to a modern library

resource centre, science room and gymnasium. Space has also been allocated in the new school for an alcohol education program for the reserve.

Of the 21 school staff members here, eight are of Native ancestry.

The old school will still be used for home economics and some classes. Part of its space has been

leased to the medical services branch of Health and Welfare Canada.

Rod Brown, Director General of the Manitoba region of the Dept. of Indian and Northern Affairs, represented the Hon. Warren Allmand, the department's minister, at the opening ceremony which was arranged by the reserve school committee.

Harold Cardinal Joins Department of Indian and Northern Affairs

OTTAWA — Harold Cardinal, 32, elected president of the Indian Association of Alberta for nine consecutive terms, has been appointed to the Indian-Eskimo Affairs program as Regional Director-General in Alberta, the Hon. Warren Allmand, Minister of Indian and Northern Affairs announced today.

"I look forward to trying to maximize the economic opportunities that exist in the province of Alberta for Indian people," Mr. Cardinal said. "I realize that it is going to be extremely difficult and challenging, but I am confident that the support re-

quired from Headquarters to get the job done will be there."

Mr. Cardinal will be responsible for administering an annual budget of approximately \$50 million with a departmental staff of 661. As of December 31, 1976, there were 34,228 Indian people in Alberta divided into 42 Indian bands.

A member of the Sucker Creek reserve, Mr. Cardinal was born in High Prairie, Alberta. He attended residential schools in Jossard and Edmonton and studied sociology at Carleton University in Ottawa.

In 1966 he was elected president

of the Canadian Youth Council and served simultaneously as Associate Secretary of Indian Affairs for the Canadian Union of Students.

Upon his return to Alberta in 1968, he was elected to his first term as president of the Indian Association of Alberta, an organization he had been involved in since age 16.

Mr. Cardinal earned his reputation as a spokesman for Indian people with the publication of his book, *The Rebirth of Canada's Indians*.

Mr. Cardinal is married and has five children.

La présence de l'arsenic contredit l'étude du gouvernement

Les récentes découvertes d'arsenic contredisent la déclaration du ministre de la Santé, M. Marc Lalonde. En effet, il y a environ un an et demi, ce dernier affirmait que la population de Yellowknife ne se trouvait pas, selon toute évidence, en contact avec des niveaux dangereux de ce poison.

Une étude conjointe entreprise par la Fraternité des Indiens du Canada, les Métallurgistes unis d'Amérique et l'Université de Toronto montre que les niveaux d'arsenic dépassent jusqu'à 50 fois la norme de sécurité établie par l'Organisation mondiale de la santé, soit au maximum cinq parties par million présentes dans les cheveux.

Le professeur Robert E. Jervis de l'Université de Toronto (génie chimique et chimie appliquée), qui dirigeait l'enquête, a déclaré que, selon l'étude, les enfants et les travailleurs indiens de Yellowknife étaient fortement exposés au poison.

La plupart des résultats de l'analyse conjointe se fondaient sur une étude menée par Environnement Canada en juillet 1976, l'étude environnementale de Yellowknife. Celle-ci, qui n'a pas été rendue publique, démontre que 11 des 12 échantillons de neige analysés contiennent de l'arsenic en quantité supérieure à la norme critique du gouvernement. Le rapport indique aussi que les sols de la région de Yellowknife renferment jusqu'à 2 000 fois la quantité d'arsenic des sols non exposés à une source de contamination.

Des analyses comparatives révèlent que la présence d'arsenic chez les jeunes Indiens de Whitehorse était bien inférieure à la norme de l'OMS (cinq parties par million) tandis que, chez ceux de Yellowknife, elle dépassait ce chiffre, atteignant même 28 parties par million dans un cas.

Selon des rapports de l'Organisation mondiale de la santé et du ministère de la santé des États-Unis, la présence excessive d'arsenic peut provoquer le cancer de la peau et des poumons, la leucémie, des détériorations cérébrales, l'atrophie musculaire et d'autres maux graves. Les autorités médicales canadiennes s'accordent pour dire que l'arsenic est l'une des causes du cancer de la peau, mais hésitent quant à son rôle dans les cancers internes.

Selon M. Dan Billings, président du comité permanent sur l'arsenic, ce dernier présentera un rapport, établi d'après de nombreuses études, à l'effet que l'environnement peut absorber la quantité d'arsenic trouvée à Yellowknife. «La situation s'améliore lentement. Le problème a été résolu et tout va pour le mieux.»

Dans le prochain numéro

Une entrevue exclusive avec M. Noel Starblanket, président de la Fraternité des Indiens du Canada, qui nous permettra de connaître son opinion sur divers sujets, entre autres: le Livre blanc de 1969 sur la prestation des services sociaux par les administrations provinciales, la création d'un Secrétariat de la politique sur les Indiens, la consultation et les communications, la mise sur pied d'un conseil des anciens, le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Première Indienne à devenir juge de la citoyenneté

par H. Bernard

«Je, Marjorie Cantryn, jure en mon âme et conscience que je remplirai sincèrement et fidèlement les fonctions qui me sont dévolues à titre de juge de la citoyenneté, y compris celle de ne pas dévoiler, à moins d'une autorisation en bonne et due forme à cet effet, toute affaire portée à ma connaissance en raison du poste que je détiens, que Dieu me soit en aide.»

Par ce serment, Marjorie Cantryn, Indienne Mooachaht de la Colombie-Britannique, devenait la première Indienne de l'histoire assermentée à titre de juge de la citoyenneté.

Le dossier professionnel de Madame Cantryn est des plus impressionnants. Elle a commencé à travailler en 1957 comme infirmière auxiliaire à Port Alberni; elle a été infirmière auxiliaire à Vancouver de 1959 à 1963; elle a travaillé à temps partiel à la *Vancouver Indian Centre Society* en 1967; de 1968 à 1970, elle a été conseiller familial et fonctionnaire des tribunaux à la *Vancouver Indian Centre Society*; de 1971 à 1975, elle a occupé le poste de directeur délégué de la *Vancouver Indian Centre Society*; et en 1976, elle faisait fonction d'expert-conseil au Secrétariat d'Etat et son travail consistait alors à évaluer le Programme des femmes autochtones.

Le ministre de la Justice, l'honorable Ron Basford, qui assermentait les trente nouveaux juges, a déclaré: «Je constate que les trente juges assermentés aujourd'hui sont particulièrement représentatifs de la collectivité canadienne. Il est toujours hasardeux de souligner des cas particuliers, mais j'espère que vous me permettrez d'en souligner un seul qui traduit de façon manifeste les principes de la Loi sur la citoyenneté



canadienne: la nomination de Madame Cantryn, une personne d'origine autochtone, une Canadienne! Ses aspirations et ses antécédents professionnels sont assurément un exemple des valeurs que nous avons tenté d'incorporer à la Loi sur la citoyenneté canadienne, valeurs que nous voulons implanter dans notre société...»

Les engagements volontaires de Madame Cantryn ont débuté en 1959 lorsqu'elle a été élue présidente de la *Coqualeetza Fellowship*, poste qu'elle a occupé pendant trois années consécutives. En 1961, elle a été élue vice-présidente du *Native Indian Service Council*. En 1962, elle a été élue membre du conseil d'administration de l'Association esquimo-indienne qui porte maintenant le nom d'Association canadienne d'appui aux populations autochtones. En 1971, elle a été le président fondateur de la *Allied Indian and Métis Society*. Toujours en 1971, elle a été élue vice-présidente de la toute nouvelle Association nationale

des centres de loisirs. En 1973, le procureur général l'a nommée membre de la Commission de police de Vancouver. En 1976-1977, Madame Cantryn était élue présidente de la section 108 de Vancouver de la *United Native Nations*.

Pour reprendre les mots de M. Basford, «...d'une petite collectivité, une infirmière auxiliaire qui détient le record du volontariat auprès de sa collectivité et de son peuple ainsi qu'un record de réalisations concrètes. Tous les Canadiens peuvent éprouver une grande fierté de cette occasion très spéciale pour les autochtones...»

A propos de sa nomination, Mme Cantryn a déclaré que ce serait un travail très différent de celui qu'elle faisait auparavant; elle consacrait alors tous ses efforts à tenter d'améliorer la situation de son peuple. «Maintenant, je m'engage dans un domaine complètement différent et je pense que je ne regretterai qu'une seule chose: ne plus être parmi mon peuple.»

Ouverture d'une autre école

RESERVE INDIENNE DE ST. THE-RESA POINT — Une nouvelle école de douze classes, construite en régie au coût de \$3 775 000, a récemment ouvert ses portes dans cette réserve de la région de Island Lake, au nord-est du Manitoba. Les travaux ayant été exécutés en régie, les résidents de la réserve ont pu être embauchés comme membres de l'équipe de construction.

Les 380 élèves de la réserve auront dorénavant accès à une biblio-

thèque-centre de documentation des plus modernes, à un laboratoire de sciences et à un gymnase. On a également réservé des locaux dans l'école pour un programme d'information sur la tempérance destiné aux résidents de la réserve.

On compte huit personnes d'ascendance autochtone parmi les 21 membres du personnel de l'école.

On utilise encore la vieille école pour dispenser l'enseignement ménager et donner certains cours. On a

alloué une partie de cette école à la Direction des services médicaux du ministère de la Santé et du Bien-être.

Lors de l'inauguration organisée par le comité scolaire de la réserve, M. Rod Brown, directeur général du bureau régional du Manitoba, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, représentait l'honorable Warren Allmand, responsable de ce ministère.

Harold Cardinal au Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

OTTAWA — L'honorable Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Harold Cardinal au poste de directeur général régional (Alberta) du Programme des Affaires indiennes et esquimaudes. Agé de 32 ans, M. Cardinal est président de l'Association des Indiens de l'Alberta pour un neuvième mandat consécutif.

«Je me propose de porter à leur maximum les occasions d'avancement économique qui existent pour les Indiens dans la province de l'Alberta. Je suis conscient que la tâche sera extrêmement difficile et qu'il y a là un défi, mais je suis convaincu que je recevrai de l'administration

centrale l'appui nécessaire à cette fin,» a affirmé M. Cardinal.

M. Cardinal devra administrer un budget annuel d'environ 50 millions de dollars et diriger un personnel de 661 employés. Au 31 décembre 1976, on comptait en Alberta 34 228 Indiens répartis en 42 bandes.

Membre de la réserve de Sucker Creek, M. Cardinal est né à High Prairie, en Alberta. Il a fréquenté les pensionnats de Joussard et d'Edmonton puis a étudié la sociologie à l'Université Carleton d'Ottawa.

En 1966, il était élu président du Conseil canadien de la jeunesse, tout en exerçant les fonctions de secrétaire adjoint des affaires in-

diennes pour l'Union canadienne des étudiants.

De retour en Alberta en 1968, il était élu, pour un premier mandat, président de l'Association des Indiens de l'Alberta, organisation à laquelle il s'intéresse activement depuis l'âge de 16 ans.

M. Cardinal est bien connu comme porte-parole des Indiens depuis la parution en 1969 de son ouvrage, *The Unjust Society*.

Il vient de terminer une tournée nationale visant à promouvoir son dernier livre intitulé *The Rebirth of Canada's Indians*.

M. Cardinal est marié et père de cinq enfants.

Minister offers the Alberta chiefs a choice on social services through department or province

by Theresa Nahanee

"Mortality is higher among the registered Indian population than among the Canadian population at large. Statistics show that not only do Indian people need to have greater access to health facilities, but every effort must be made to improve significantly their standard of living. Too many Indian people are dying of diseases that could be prevented by either health care, better social services, better living conditions," Hon. Warren Allmand, Minister of Indian and Northern Affairs told the All-Chiefs of Alberta conference in Edmonton, February 24, 1977.

"These are the kinds of problem we must deal with urgently. Through close consultation and careful planning we must jointly decide courses of action that will correct the situation," he said.

During the last year the provincial government of Alberta and the Department reviewed the provision of social services to the Indian people of Alberta. In December they finalized their report findings and sent them to the Chiefs as a discussion paper. The Minister came to the conference, he said, because "I need to know your views on the issues involved and the ways of improving social services. Above all," he assured them, "I want to move in directions desired by you and at a speed acceptable to you."

The Minister went on to state that "I am leaving the door wide open for discussion because this is essential to the policy of joint planning we have chosen. Together the Chiefs of Alberta and the federal government may decide to involve the provincial government in social services, or to work solely through the Department of Indian Affairs and Northern Development."

"My basic objective," he said, "is to ensure that the Indian people have ready access to the same range and quality of social services as do other Albertans. I want to achieve this as quickly as possible so as to remedy the deplorable conditions for Indians I mentioned earlier."

The Minister outlined the kinds of services available to other Alberta citizens, which include: "preventa-

tive social services such as day care and senior citizen services, community and family services, home care and youth services; opportunity corps programs, vocational programs and school lunch programs; services for the handicapped, public assistance and child welfare services, senior citizen supplementary benefits and treatment of mental illness."

Departmental programs, the Minister said, are not nearly as extensive. If the Chiefs decided to proceed with better social services through the department "there would need to be substantial improvements in the standard and variety of services available."

The Minister also listed what he perceived to be difficult problems "in the path of improving social services through the department: in the case of child welfare, for example, the present process cannot be altered without special legislation by parliament for the protection of Indian children, because this is an area not covered by the Indian Act. Such legislation would be a lengthy process, and I have no idea how it would be viewed by governments or by the Indian people."

Another problem, he said, is that "the needed improvements in social services directly delivered by Indian Affairs would require large numbers of additional staff in the Department, at a time when the government is trying to hold the line on staffing and government spending. The additional costs would be very substantial, more than if we were to agree on some joint approach with the province."

Having social services delivered by the province, he said, "is seen as a means of getting better services quickly for Alberta Indians, from provincial experts already in business, and without the high overhead costs of duplicate services from the department."

To put to rest any fears they had that present Indian social services staff might lose their jobs in this approach, the Minister said "we would seek an agreement ensuring the continued employment of social service staff now employed by bands."

The agreement, if reached, would

not be binding upon every band in Alberta. "Bands would still be free to decide whether they wished to have provincially-delivered services or continue under the present system. Social services would not have to be delivered in the same way to all bands and changes could be made by stages."

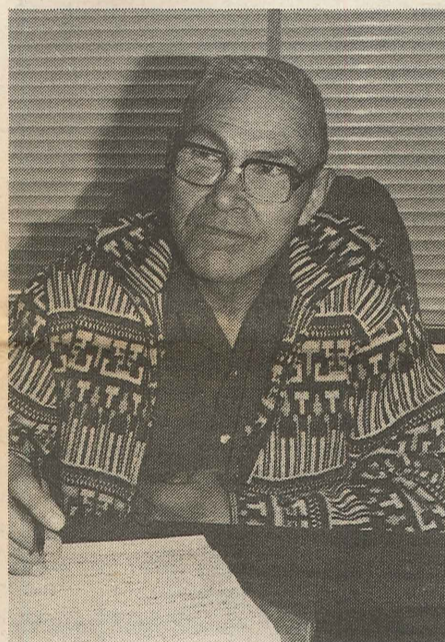
For those who drew a connection between this provincial-federal agreement and the '69 White Paper, the Minister added, "I want to put to rest any speculation that such an approach seeks to diminish the federal responsibility for Indian people. This is simply not true. We are talking about a joint arrangement involving the federal and provincial government and the bands who choose to take advantage of it. We are talking about an arrangement that provides the best vehicle for the delivery of badly needed services."

This kind of arrangement is not new. The Minister told the Chiefs "it would be an arrangement similar to that which we have had with Ontario for the last ten years. There we have an agreement under which

the province provides the Indian people with a comprehensive program of welfare services. During the ten years since the agreement was signed there has been no transfer of federal responsibility and no dilution of the special relationship between the federal government and the Indian people — and there will be none in the future," he said.

The Minister told the Chiefs that "we have not talked to Alberta about cost-sharing." He asked them to agree "that we should go on talking to the province about joint arrangements so that if some band councils decide that their people will be best served through the provincial delivery system, we can proceed to implement that decision without delay. I hope that you will agree to participate in any discussions that would take place, either through your association or some other means of your choosing."

"It seems to me," the Minister said, "that all this offers a significant opportunity for cooperation among the Indians of Alberta, the province and the federal government."



Elijah Smith Joins the Department of Indian and Northern Affairs in Senior Yukon Position

OTTAWA — Elijah Smith, 65, former Chairman and founder of the Council for Yukon Indians, has been appointed to the Indian-Eskimo Affairs program as Regional Director-General in Whitehorse, the Hon. Warren Allmand, Minister of Indian and Northern Affairs announced.

Mr. Smith, as Regional Director-General, will be responsible for administering a wide variety of programs for the Yukon Region's 3,173 Indians who comprise 14 bands. The Whitehorse office also administers programs for the Atlin band in northern British Columbia.

Elijah Smith is the fourth Indian leader to join the Department since last August. He joins Fred Kelly, Regional Director-General of Ontario; Harold Cardinal, Regional Director-General of Alberta, who begins his term April 1, 1977 and Dr. Ahab Spence, Special Adviser to the Assistant Deputy Minister, Mr. P. C. Mackie.

All of these leaders have been prominent in organized Indian poli-

tics as presidents of their respective provincial organizations, a movement which has grown extensively since 1969. All were previously executive members of the National Indian Brotherhood.

A member of the Whitehorse band of Indians, Elijah Smith was credited in 1974 with ending a deadlock over Indian land claims in the Yukon between status and non-status Indians when he founded the Council for Yukon Indians (CYI).

The Council was formed to deal with the issue of land claims and its membership is comprised jointly of members of the Yukon Native Brotherhood and the Yukon Association of Non-Status Indians. Mr. Smith served as Chairman of the CYI from 1974 to 1976, and was the chief negotiator on land claims for Yukon Indians.

Prior to that appointment, Mr. Smith served as president of the Yukon Native Brotherhood from 1968 to 1973.

His present appointment, as well as those of other prominent Indian leaders, represents a sustained effort by the Department to place Indian people in senior positions where they will be involved in the planning of policies and programs.

Other appointments at headquarters include Phil Fontaine, former Chief of the Fort Alexander band of Manitoba as Associate Director of Local Government and Danny Goodleaf as Special Assistant to the Assistant Deputy Minister of Indian-Eskimo Affairs.

Elijah Smith has lived in the Yukon all his life except for the six years he served overseas in the Second World War. In the past few years he has operated a successful horse ranch outside of Whitehorse.

He worked as a guide for various outfitters between 1928 and 1966.

Chief Elijah Smith was appointed a Member of the Order of Canada on January 14, 1976 and was Invested on April 7, 1976.

He is married and has three children, two of whom live in England.

Alberta Chiefs Confident After Conference

EDMONTON — Alberta's 42 Indian chiefs went home tired but with a feeling of confidence for the future, after their most successful conference ever.

Instead of the angry, aimless frustration that has so often marked chiefs' meetings in the past, delegates at the three-day conference seemed much more positive in their attitudes.

And the feeling of achievement was largely due to an exhibition of statesmanship by one man — Warren Allmand, federal Indian affairs minister.

More than 350 delegates and band chiefs had waited with keen interest for a chance to challenge and question their most recent representative in Ottawa.

But instead of a feeling of open antagonism which has greeted previous ministers, Mr. Allmand won satisfaction and respect by pledging to protect Indian rights and help improve conditions in the future.

He assured a packed hall that the present Indian policy in Canada is one of safeguarding Indian status and identity, not integration into white society. (continued page 7)

Choix pour la prestation des services sociaux aux Indiens de l'Alberta

par Theresa Nahanee

L'honorable Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et du Nord, a déclaré le 24 février à Edmonton, lors de la réunion de tous les chefs de l'Alberta: « La mortalité atteint un taux plus élevé chez les Indiens inscrits que dans la population canadienne en général. Les chiffres démontrent qu'il faut non seulement faciliter aux Indiens l'accès aux installations sanitaires, mais aussi hausser de beaucoup leur niveau de vie. Trop d'Indiens meurent de maladies que de meilleurs soins, de meilleurs services sociaux et de meilleures conditions de vie auraient pu prévenir. »

« Ce sont là les problèmes auxquels nous devons nous attaquer immédiatement. Par une consultation suivie et une planification attentive, nous devons établir ensemble une ligne de conduite qui corrigera la situation. »

Au cours de l'année dernière, le gouvernement provincial et le Ministère ont étudié les méthodes de prestation des services sociaux aux Indiens de l'Alberta. En décembre, les deux parties terminaient leur rapport et en envoyaient copie aux chefs afin qu'il leur serve d'outil lors des discussions à venir. Le Ministre explique sa présence à la réunion en ces termes: « J'ai besoin de connaître vos points de vue sur les questions en cause ainsi que sur les possibilités d'amélioration des services sociaux. Je tiens, par-dessus tout, à m'orienter dans la direction que vous souhaitez et à un rythme qui vous convienne. »

M. Allmand ajoutait: « Je veux laisser libre cours aux discussions parce que c'est là un élément essentiel de la politique de planification conjointe que nous avons choisie. Ensemble, les chefs de l'Alberta et l'administration fédérale peuvent décider de mettre en cause dans cette affaire de services sociaux le gouvernement de la province, ou d'agir seuls par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. »

« Mon objectif fondamental, de poursuivre le Ministre, est d'assurer que les Indiens puissent avoir accès à la même gamme et à la même qualité de services sociaux que les autres citoyens de l'Alberta, et je voudrais réaliser cet objectif dans le plus bref délai possible afin de remédier aux conditions terribles réservées aux Indiens et dont j'ai parlé tout à l'heure. »

Le Ministre a souligné la diversité des programmes offerts aux citoyens de l'Alberta, entre autres: « les services sociaux de prévention comme les services de soins du jour et les services aux personnes âgées, les services communautaires et les services d'aide aux familles, les soins à domicile et l'aide à la jeunesse; les programmes d'emploi, les programmes de réadaptation professionnelle et les programmes de repas dans les écoles; les services aux handicapés, les services d'assistance publique et d'aide à l'enfance, les prestations supplémentaires aux personnes âgées et le traitement des maladies mentales. »

Selon M. Allmand, les programmes du Ministère sont loin d'être aussi diversifiés. Si les chefs décidaient de continuer à recevoir les services sociaux par l'intermédiaire du Ministère, « il y aurait lieu d'apporter des améliorations marquées au niveau des normes et de la diversité des services offerts. »

Le Ministre a par la suite énuméré ce qu'il perçoit comme étant de sérieux problèmes dans l'amélioration des services sociaux par le Ministère: « Prenons, par exemple, le cas de l'aide à l'enfance. Pour que les choses changent, le Parlement devra adopter des mesures législatives particulières relatives à la protection des enfants indiens, car la Loi sur les Indiens ne prévoit rien pour l'instant à cet égard. Le processus est long et j'ignore totalement quelle serait l'attitude des administrations publiques et des Indiens eux-mêmes à l'endroit de telles mesures. »

Un autre problème, d'après lui, est que, « pour améliorer les services sociaux accordés directement par les Affaires indiennes, le Ministère devrait accroître considérablement ses effectifs; or, nous savons que le gouvernement s'efforce de maintenir le personnel et les dépenses à leur niveau actuel. Il nous en coûterait beaucoup plus que si nous devions convenir d'une formule mixte avec l'administration provinciale. »

D'après le Ministre, en offrant les services sociaux aux Indiens par le biais de l'administration provinciale, « il serait possible de faire accorder de meilleurs services plus rapidement aux Indiens de l'Alberta, par les experts de l'administration provinciale qui s'occupent déjà des services sociaux, et cela, sans que le Ministère dépense des sommes énormes pour répéter les mêmes services. »

Pour que personne ne craigne de voir les employés des services sociaux perdre leurs postes à cause de cette nouvelle approche, le Ministre a déclaré: « Nous essaierons de faire en sorte que cet accord garantisse l'emploi du personnel des services sociaux actuellement embauché par les bandes. »

Si un tel accord était conclu, il n'est pas dit qu'il visera obligatoirement toutes les bandes de l'Alberta. « Les bandes seraient encore libres de choisir entre le régime actuel et l'obtention de services provinciaux. L'offre des services sociaux pourrait se faire selon des modalités différentes d'une bande à l'autre et il serait possible de modifier le processus de façon graduelle. »

Pour ceux qui ont établi un lien entre l'accord fédéral-provincial et le Livre blanc de 1969, le Ministre a ajouté: « Je voudrais rassurer tous ceux qui pensent qu'une telle conception tend à diminuer la responsabilité du gouvernement fédéral à l'égard des Indiens. Tel n'est pas le cas. Il s'agit, vous le savez, d'un engagement solidaire des autorités fédérale et provinciales et des bandes qui désirent en profiter. Il s'agit du meilleur moyen d'assurer la prestation de services indispensables. »

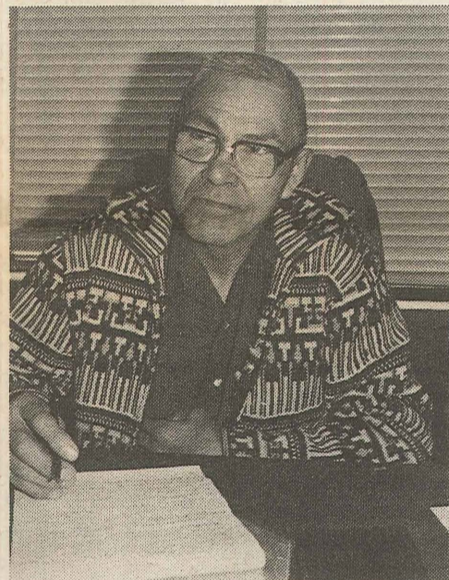
Ce genre d'accord n'est pas nouveau et d'ajouter le Ministre: « Cette entente présenterait une certaine analogie avec celle que nous avons conclue avec l'Ontario il y a dix ans et qui prévaut depuis. En vertu de cet accord, l'administration provinciale offre aux Indiens une gamme complète de services sociaux. Au cours de ces dix années, il ne s'est produit aucune transmission de pouvoirs fédéraux, ni aucun relâchement des liens particuliers qui unissent le gouvernement fédéral et les Indiens. Nous n'en connaissons pas davantage dans l'avenir. »

Le Ministre a poursuivi en déclarant aux chefs: « Nous n'avons pas encore abordé la question du partage des frais avec l'Alberta. » Il

leur a demandé de convenir « qu'il serait temps pour nous de faire connaître à la province les dispositions conjointes envisagées pour que, si certains conseils de bande estiment pouvoir être mieux servis par l'administration provinciale, nous puissions sans tarder mettre en œuvre les mesures qui s'imposent. J'espère que vous accepterez de participer, par l'entremise de votre association ou par tout autre mode de votre choix, aux pourparlers qui pourraient avoir lieu. »

« Il semble, a précisé M. Allmand, qu'il y a là une occasion importante de coopération entre les Indiens de l'Alberta, l'administration provinciale et l'administration fédérale. »

Nomination d'Elijah Smith à un poste de cadre supérieur au Yukon



Membre de la bande de Whitehorse, M. Elijah Smith fut responsable de l'accord intervenu entre les Indiens inscrits et les non inscrits, relativement aux revendications foncières au Yukon, lorsqu'il fonda, en 1974, le Conseil des Indiens du Yukon (CIY).

La création de ce Conseil visait uniquement le règlement des revendications foncières. Ses membres comprennent à la fois ceux de la Fraternité des Indiens du Yukon et ceux de l'Association des Indiens non inscrits du Yukon. M. Smith fut président du CIY de 1974 à 1976, en plus d'être le principal négociateur lors des revendications foncières des Indiens du Yukon.

Avant la fondation du CIY, M. Smith a été, de 1968 à 1973, président de la Fraternité des autochtones du Yukon.

La présente nomination, ainsi que celles des autres dirigeants indiens, souligne bien l'intention du Ministère d'accorder aux Indiens des postes clés par lesquels ils pourront participer à la planification des programmes et des lignes de conduite.

Les autres nominations au sein de l'administration centrale comprennent celle de M. Phil Fontaine, ancien chef de la bande du fort Alexander au Manitoba, au poste de directeur des Administrations locales, et celle de M. Danny Goodleaf au poste d'adjoint spécial au sous-ministre adjoint des Affaires indiennes et esquimaudes.

M. Elijah Smith a passé toute sa vie au Yukon sauf pour ses six années de service outre-mer durant la Seconde guerre mondiale. Depuis quelques années, il est l'heureux propriétaire d'un ranch de chevaux non loin de Whitehorse.

Entre 1928 et 1966, il servit de guide lors de nombreuses expéditions de chasse et pêche.

En mai 1976, il a reçu l'insigne de l'Ordre du Canada.

Il est marié et père de trois enfants, dont deux vivent en Angleterre.

Réf.: Theresa Nahanee
(613) 995-6386

OTTAWA — L'honorable Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et du Nord, a annoncé la nomination de M. Elijah Smith, âgé de 65 ans, fondateur et ancien président du Conseil des Indiens du Yukon, au poste de directeur général du programme des Affaires indiennes et esquimaudes à Whitehorse.

M. Smith, en tant que directeur général régional, sera chargé de la mise en œuvre de nombreux programmes destinés aux 3 173 Indiens répartis en 14 bandes au Yukon. Ces programmes toucheront également la bande Atlin dans le nord de la Colombie-Britannique.

M. Smith est le quatrième dirigeant indien à joindre les rangs du Ministère depuis le mois d'août. Les autres sont MM. Fred Kelly, directeur général régional en Ontario, Harold Cardinal, qui sera directeur général régional en Alberta à compter du 1^{er} avril 1977, et Ahab Spence, conseiller spécial du sous-ministre adjoint, M. P. C. Mackie.

Ces quatre anciens dirigeants indiens ont tous joué un rôle important dans la politique relative aux Indiens, en tant que présidents de leurs organisations provinciales respectives, mouvements qui ont pris beaucoup d'ampleur depuis 1969. Avant de joindre les rangs du Ministère, ils faisaient tous partie de l'exécutif de la Fraternité des Indiens du Canada.

Indian Education in the Dryden Area

Indian students in the Dryden Board of Education area in north-western Ontario are staying in high school longer. The drop-out rate — once three to four times greater than that of other students — is dropping.

Superintendent of education Wilfred Pogue attributes the change to growing awareness by provincial teachers of Indian problems, backed by steps by the board to ease the integration of native people into high school life.

He credits closer ties with Indian leaders and cooperation from the Department of Indian and Northern Affairs with helping to bridge the cultural gap between Indian and non-Indian students.

"Schools cannot be content to repeat what has failed in the past. The alternative, however, must be acceptable to the local Indian community and at the same time be educationally attainable," he says.

Through meetings with band leaders and workshops conducted by experts in cross-cultural education in which non-educators as well as teachers have participated, the superintendent is trying to develop a co-ordinated community approach to curriculum development which stresses native values.

Since many students come from isolated Indian communities and board in private or group homes while attending high schools of the Dryden board separation from their own people at an impressionable age is a contributing cause of early drop-out.

"They suffer cultural shock. It's just like throwing a person into a bath of cold water. Indian students need a period of preparation to become adjusted to their new surroundings. This requires understanding by white teachers who themselves are often quite unprepared when they encounter students who do not react the way they expect them to," Mr. Pogue says.

About 10 per cent of the 5,300 pupils enrolled in Dryden and district schools are status or non-status Indians. In some elementary schools, however, the concentration of Indian students ranges from 20 to 70 per cent of total enrolment.

Indian Affairs provides education mainly up to grade 8 level for native students living in remote reserves in the far north. Through a tripartite arrangement with the northern bands and the federal government, the Dryden board accepts high school students from these communities and also some elementary students whose parents live on traplines or camps where no educational facilities are available.

To ease the transition from one society to another, a special orientation class was started at Queen Elizabeth High School in Sioux Lookout last September. Here 25 Indian students in grade 9 — the worst year for drop-outs — are being gradually introduced into normal high school life.

Vice-principal Norman Snyder feels the program is already showing results. The drop-out rate is now at a record low. Almost all the students returned to school after the Christmas break and newcomers have

been admitted to the program to replace those who have joined regular classes.

The vice-principal ascribes much of the success of the project to Jim Bible who has had first-hand experience of Indian community living, having taught for two years on the Sandy Lake reserve. According to Mr. Snyder, he has a natural empathy with Indian students which enables him to communicate effectively with them and to act as a bridge between the two cultures.

In Mr. Pogue's view, integration and not assimilation should be the goal of the school system. Teachers must show genuine respect for the Indian students they are working with and accept Indian values as valid and meaningful.

"In the final analysis, it is the teacher not the program which counts."

Now in his third year with the Dryden board, he was formerly principal at Manitoulin Secondary School, Manitoulin Island, where Indian enrolment increased from 10 percent to more than one-quarter of the total student body in four years.

During this period, he says, drop-outs among Indian students were almost the same as among other students, academic performances improved immensely and the integration of Indian and non-Indian students was "more natural and normal."

The decrease in the Dryden drop-out rate is confirmed by Indian Affairs assistant superintendent of education John Connor of the Sioux Lookout district which transfer students into the Dryden system from 18 remote communities situated in a 150,000-square mile area, stretching north to Hudson Bay and west to the Manitoba Border.

He believes greater involvement by native people in education is encouraging students to stay longer at school. Of the district's total education personnel almost half are native people and almost half of these are directly employed by their local bands.

Included are eight native teachers, 20 teacher aides, three social counsellors, one education counsellor and three secretaries. Among them are 11 who last summer completed the first part of a two-year course at Hamilton Teachers' College, leading eventually to basic teacher certification for native people.

The result has been a greater emphasis on cultural and linguistic programs and more Indian content in the curriculum taught in reserve school. One of the teacher aides is Raymond Ningewance, Chief of the Lac Seul band and a former Dryden school trustee. He feels the Dryden board is moving in the right direction.

Both Mr. Connor and Mr. Pogue place great importance on instruction in the student's native language, either Ojibway or Cree in that area. Mr. Pogue sees it as a necessary first step towards acquiring facility in English. Many students have an imperfect and a few no knowledge of English when they enter the Dryden system and are at a handicap from the beginning.

By contrast, the Dryden board has only five native teacher aides who are employed in schools where there is the highest concentration of Indian students. The board is also reimbursed for their salaries by Indian Affairs. Lacking are full-time education counsellors to advise parents and work with Indian bands. The board has now accepted a proposal to introduce a head-start program for four-year-old children from the Eagle Lake reserve and surrounding area.

Another factor in retaining students in school has been the development by Indian Affairs of continuation education in remote Indian communities in the Sioux Lookout district. Three of these now offer post-elementary education to grade 10, while two affiliated private schools, under Mennonite auspices, have classes beyond grade 8.

Growing administrative involvement by Indian school committees in these 18 federal reserves has led the district school committee representing all eight bands to explore alternatives for northern high schooling.

At a recent seminar in Hudson teachers from the isolated areas joined Sioux Lookout colleagues in a free-wheeling discussion on how to smooth the path for Indian students entering integrated schools.

Likely to develop from the meeting is a closer liaison between the feeder schools in remote areas and the Dryden system, designed to cushion the cultural shock Indian students experience on entering high school.

Greater co-operation in preparing and receiving students is the objective of both groups. Mr. Connor and Mr. Pogue view working together as a major step towards normalizing the drop-out rate of Indian students.

Among the techniques that Mr. Pogue found worked successfully on Manitoulin Island in integrating Indian students was the involvement of the community in education and the bringing of parents into the classroom wherever feasible.

This practice is proving particularly successful in schools where there is a concentration of Indian pupils. Wilmer Errington, principal of Eagle River school, notes a drop in absenteeism and attributes it to parental co-operation. His school holds special Indian days and open house programs and stresses Indian content in the curriculum.

Also encouraging is the good relation between the Dryden board and Ojibway Tribal Education Inc., a native group which is trying to improve the social and economic conditions of four area Ojibway bands, two of which are in the Dryden district.

Among the resource persons present at a workshop sponsored by the Dryden board recently were John Kelly, executive director of the Ojibway organization, and Phillip Gardner, chief of the Eagle Lake band and currently a member of the Dryden Board of Education.

"We are not pressing for a separate program for Indian students but we do want to play a part in enriching the present curriculum so that they can benefit from it," Mr. Kelly told the seminar.

Mr. Pogue accepts the necessity for change and regards Indian input in curriculum development as essen-

tial. One of the superintendent's main problems is to acquire adequate resource material of native origin for his teachers.

Just this year the Ontario Ministry of Education released a resource guide for primary and junior divisions entitled "People of Native Ancestry." Production costs were shared with Indian Affairs. The new booklet, which will be used in federal and provincial schools, has been warmly received by teachers.

As a result of the Dryden meeting steps are being taken to enlist the support of Ojibway Tribal Education Inc. in making curriculum changes that will provide a more enriched Indian content. Mr. Pogue feels that work can begin right away in drawing up a social studies syllabus, starting at grade 1.

For the past three years the Dryden board has set aside part of its library budget for books on Indian culture, has held a display of these and also staged an exhibit of paintings by Winnipeg Indian artist Daphne Odjig.

Conducting the workshops at Dryden and Hudson was Prof. Bruce Sealey of the Faculty of Education, University of Manitoba. A metis himself and an authority on cross-cultural education, Prof. Sealey explained to teachers how to introduce Indian values into social studies in a natural way. He warned them not to treat Indians as stereotypes but to pursue multi-cultural objectives.

One of the factors in absenteeism and the relatively high drop-out rate is the tradition of native people of not interfering in the lives of their children who are under less parental pressure than white children to attend school.

"Indian children are not time or production-oriented. At the same time, they have no right to say education has failed them if they don't go to school. Indian parents need to be reminded that they have the responsibility to see that their children are regular attenders."

The Dryden board employs the equivalent of 15 special education teachers on its staff in an attempt to deal with all learning disabilities, except those of the blind and the deaf. In Mr. Pogue's view, upgrading Indian education is a particular challenge because of the numbers of native students attending Dryden board schools.

While encouraged by the progress made to date, he is quick to point out that the problems of native people are basically the problems of poverty and bad social and economic conditions. In this respect, he says they are no different from other poor people, except that they are more readily identifiable. He is also concerned at the drop-out rate of non-Indian students in certain areas and is conducting follow-up surveys of those who leave school before completing their courses.

"There is a tendency to blame the school system for all society's ills. We obviously have a great deal of remedial work to do in areas other than education before both cultures are on a par."

He is convinced, however, that equal educational opportunity in the Dryden system is an attainable goal for Indians as well as other students.

"If we wait until things are perfect, we'll never get the job done," he contends.

Formation scolaire des Indiens de la région de Dryden

Les élèves indiens du secondaire qui relèvent du conseil scolaire de Dryden dans le nord-ouest de l'Ontario fréquentent l'école plus longtemps et le taux d'impersévérance, qui avait été dans le passé trois ou quatre fois plus élevé chez les Indiens que chez les Blancs, est en baisse.

Selon Wilfred Pogue, surintendant de l'éducation dans le district, ce changement est dû à la prise de conscience croissante des problèmes indiens par les professeurs provinciaux, et aux mesures adoptées par le conseil scolaire pour faciliter l'intégration des autochtones dans le milieu scolaire.

M. Pogue mentionne aussi les liens plus étroits noués avec les chefs indiens et la collaboration apportée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord pour réduire l'écart culturel entre élèves indiens et élèves blancs.

Il déclare que « l'école ne peut répéter les erreurs du passé. Mais ce qu'elle propose en échange doit convenir à la collectivité indienne locale et en même temps être réalisable du point de vue pédagogique ».

Le surintendant essaie, par des rencontres avec des chefs de bandes et par des ateliers dirigés par des spécialistes de l'acculturation auxquels sont invités des professeurs et des personnes qui n'appartiennent pas au milieu scolaire, de favoriser une approche communautaire axée sur les valeurs autochtones.

Pour de nombreux jeunes Indiens qui habitent dans des régions isolées, le départ du foyer pour Dryden, à un âge où la sensibilité est très vive, est une cause de l'abandon précoce des études.

Écoutons M. Pogue. « Ils subissent un choc naturel, comme s'ils recevaient une douche froide. Il faut leur ménager une période d'adaptation à leur nouveau milieu. Les professeurs blancs, souvent déroutés face à des élèves dont les réactions sont différentes de celles auxquelles ils s'attendent, doivent faire preuve de compréhension à l'égard des jeunes Indiens ».

Sur 5 300 élèves qui fréquentent les écoles du district de Dryden, près de 10 p. 100 sont des Indiens inscrits ou non inscrits, mais dans certaines écoles primaires, le pourcentage d'élèves indiens atteint de 20 à 70 p. 100 du total de la population étudiante.

Le ministère des Affaires indiennes offre aux jeunes Indiens des réserves du Grand Nord l'instruction jusqu'à la huitième année. Par suite d'une entente avec les bandes indiennes du Nord et le gouvernement fédéral, le conseil de Dryden accepte les élèves du secondaire qui viennent sur des territoires de piégeage ou dans des camps où il n'existe aucune école.

Pour faciliter la transition entre deux sociétés, l'école secondaire Queen Elizabeth de Sioux Lookout donne depuis septembre dernier un cours spécial d'orientation auquel assistent 25 élèves indiens de 9^e année — classe où le taux d'impersévérance est le plus élevé. Ces élèves se familiarisent progressivement avec le milieu scolaire normal.

Norman Snyder, sous-directeur de l'école, voit déjà des résultats. Le taux d'abandon n'a jamais été aussi bas et presque tous les élèves sont retournés à l'école après les vacances de Noël. De nouveaux venus participent au programme d'orientation pour remplacer ceux qui ont réintégré les classes normales.

Selon le sous-directeur, la réussite du programme est en grande partie attribuable à Jim Bible qui a acquis une connaissance approfondie des coutumes indiennes pendant les deux ans où il a enseigné dans la réserve de Sandy Lake. M. Snyder affirme que Jim se sent très proche des jeunes Indiens et peut ainsi les atteindre et servir de lien entre les deux cultures.

M. Pogue pense que le but de l'école devrait être l'intégration et non l'assimilation. Les professeurs doivent témoigner un véritable respect envers leurs élèves et croire à l'utilité et à la qualité des valeurs indiennes « car en fin de compte, c'est l'attitude du professeur qui compte, bien plus que le programme ».

Membre du Conseil de Dryden depuis 3 ans, M. Pogue était auparavant directeur de l'école secondaire Manitoulin, dans l'île Manitoulin où, en 4 ans, le pourcentage des élèves indiens est passé de 10 p. 100 à plus de 25 p. 100 de la population étudiante.

« Au cours de cette période, déclare le surintendant, l'impersévérance a été la même chez les élèves indiens que chez les élèves blancs, les résultats scolaires se sont améliorés considérablement et la fusion entre élèves indiens et élèves blancs s'est faite d'une façon plus naturelle et plus normale ».

John Connor appuie les dires de M. Pogue. M. Connor est surintendant adjoint de l'éducation aux Affaires indiennes dans le district de Sioux Lookout qui envoie à Dryden des élèves venant de 18 collectivités isolées et situées sur un territoire de 150 000 milles carrés qui s'étend, au nord, jusqu'à la baie d'Hudson et, à l'ouest, jusqu'à la frontière du Manitoba.

Près de la moitié du personnel enseignant du district est autochtone et, de ce nombre, environ la moitié est employée directement par les bandes locales. M. Connor croit que la participation plus active de ces enseignants aux affaires scolaires encourage les élèves à fréquenter l'école plus longtemps.

Le corps enseignant compte 8 professeurs, 20 professeurs adjoints, 3 conseillers en affaires sociales, 1 conseiller scolaire et 3 secrétaires, tous autochtones. Parmi eux, 11 ont suivi l'été dernier la première partie d'un cours de 2 ans au *Hamilton Teachers' College*, en vue d'obtenir un certificat d'enseignement élémentaire pour les Indiens.

En conséquence, on a accordé plus d'importance aux programmes culturels et linguistiques et à la culture indienne dans les matières enseignées dans les écoles des réserves. Raymond Ningewance est le chef de la bande du Lac Seul et l'un des professeurs adjoints. Il est aussi un ancien membre du conseil sco-

laire de Dryden et pense que celui-ci est dans la bonne voie.

MM. Connor et Pogue attachent tous deux une grande importance à l'enseignement dans la langue maternelle des élèves, en l'occurrence l'oïjibway et le cri. Pour M. Pogue, c'est une première étape indispensable à l'apprentissage de l'anglais. De nombreux élèves qui entrent à Dryden sont désavantagés dès le départ par une mauvaise connaissance de l'anglais et certains l'ignorent totalement.

Le conseil de Dryden, par contre, n'emploie que 5 professeurs adjoints autochtones dans les écoles où le nombre d'élèves indiens est le plus élevé. Ils sont payés par le ministère des Affaires indiennes. Il faudrait un plus grand nombre de conseillers scolaires à plein temps pour informer les parents et travailler avec les bandes indiennes. Le Conseil a accepté l'idée d'organiser un cours de pré-maternelle pour les enfants de 4 ans de la réserve de Eagle Lake et des environs.

L'éducation permanente offerte par le ministère des Affaires indiennes aux collectivités isolées du district de Sioux Lookout a contribué aussi à retenir les élèves à l'école. Trois écoles assurent maintenant l'enseignement secondaire jusqu'à la 10^e année et deux écoles privées affiliées, dirigées par les Mennonites, donnent des cours au delà de la 8^e année.

Devant la participation administrative croissante des comités scolaires de ces 18 réserves fédérales, le comité scolaire du district, qui représente les 8 bandes de la région, essaie de trouver d'autres solutions au problème de l'enseignement secondaire dans le Nord.

Au cours d'un récent colloque tenu à Hudson et auquel ont participé des professeurs de régions isolées et de Sioux Lookout, on a cherché un moyen d'aplanir les difficultés que rencontrent les élèves indiens dans les écoles intégrées.

Ce colloque permettra probablement d'établir, entre les écoles d'origine et le conseil de Dryden, une liaison plus étroite visant à amortir le choc culturel que subissent les jeunes Indiens du secondaire.

MM. Connor et Pogue veulent tous deux collaborer plus étroitement pour mieux orienter et accueillir les élèves et stabiliser ainsi l'impersévérance scolaire des jeunes Indiens.

Comme sur l'île Manitoulin, où l'intégration des élèves indiens a été une réussite, M. Pogue veut faire participer toute la collectivité indienne à l'éducation de ses enfants et, dans la mesure du possible, inviter les parents à observer ce qui se fait en classe.

C'est une pratique qui a donné de bons résultats surtout dans les écoles où le nombre d'élèves indiens est élevé. Le directeur de l'école de Eagle River, M. Wilmer Errington, constate une baisse de l'absentéisme et l'attribue à la collaboration des parents. L'école qu'il dirige organise des « journées indiennes » et des journées d'accueil et la culture indienne occupe une place importante dans les matières qu'on y enseigne.

Autre signe d'encouragement: les bonnes relations qui existent entre le conseil de Dryden et l'*Ojibway Tribal Education Inc.*, organisme indien qui cherche à améliorer les

conditions sociales et économiques de 4 bandes oïjibway de la région, dont deux vivent dans le district de Dryden.

M. John Kelly, directeur exécutif de l'*Ojibway Tribal Education Inc.*, et M. Philip Gardner, chef de la bande de Eagle Lake et membre du conseil scolaire de Dryden, participaient récemment à un colloque organisé sous les auspices du conseil de Dryden. M. Kelly, prenant la parole, déclara: « Nous ne cherchons pas à instaurer un programme particulier pour les Indiens, mais nous voulons enrichir le programme d'études actuel de façon qu'ils puissent en tirer profit. »

M. Pogue reconnaît que des changements s'imposent et croit qu'il est indispensable que le programme d'étude soit enrichi de culture indienne. L'une de ses principales préoccupations est d'obtenir suffisamment de matériel didactique d'origine indienne.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario vient de publier cette année un inventaire des ressources intitulé « People of Native Ancestry », à l'usage des écoles primaires et secondaires. Le ministère des Affaires indiennes a assumé une partie du coût de production. Le livret, qui sera utilisé dans les écoles fédérales et provinciales, a été bien accueilli par les professeurs.

Depuis le colloque de Dryden, on cherche à obtenir l'aide de l'*Ojibway Tribal Education Inc.* pour modifier le programme d'études et l'axer davantage sur la culture indienne. M. Pogue pense qu'on peut s'atteler immédiatement à cette tâche en donnant, dès la 1^{ère} année, un cours d'introduction à la culture indienne.

Au cours des trois dernières années, le conseil de Dryden a acheté et exposé des livres sur la culture indienne avec une partie du budget réservé à l'achat de livres scolaires; il a aussi organisé une exposition des peintures de l'artiste indienne Daphné Odjig, de Winnipeg.

Le professeur Bruce Sealey, du département d'éducation de l'université du Manitoba, lui-même métis et spécialiste de l'acculturation, dirigeait les colloques de Dryden et d'Hudson. Il a expliqué aux professeurs comment introduire naturellement les valeurs autochtones dans les cours d'introduction à la culture indienne. Il leur a conseillé de tenir compte de la personnalité de chaque Indien et de viser des objectifs multiculturels.

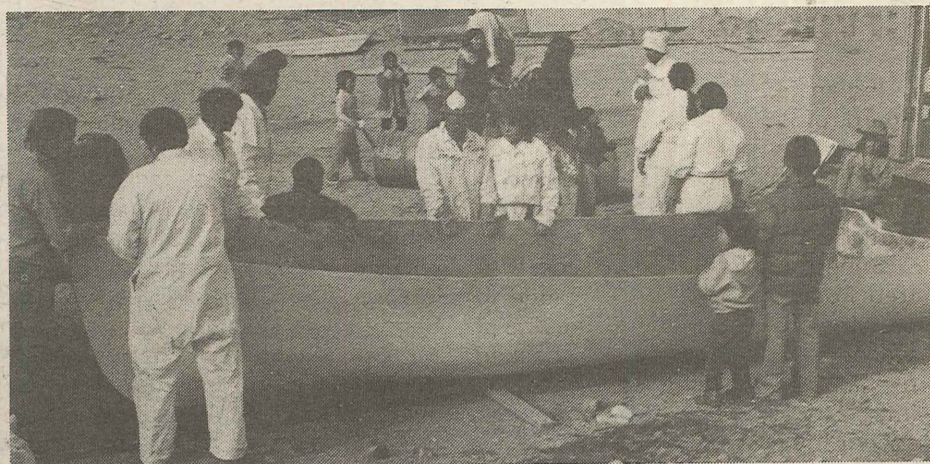
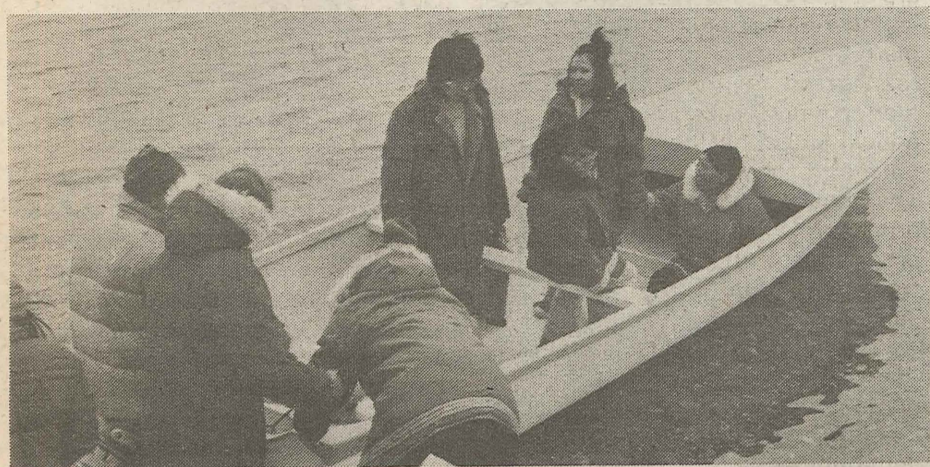
Les Indiens n'interviennent guère dans la vie de leurs enfants et ceux-ci, à l'encontre des enfants blancs, ne sont pas poussés par leurs parents à fréquenter l'école. C'est là une des causes de l'absentéisme et du taux relativement élevé d'impersévérance scolaire.

« Les jeunes Indiens n'ont pas la notion du temps ni de la production. Mais par ailleurs, ils ne peuvent se plaindre de n'avoir pu étudier s'ils oublient d'aller à l'école. Il faut rappeler aux parents qu'ils doivent veiller à ce que leurs enfants fréquentent l'école assidûment ».

Pour s'occuper des enfants atteints de troubles d'apprentissage, exception faite des aveugles et des sourds, le conseil de Dryden emploie 15 professeurs spécialisés. Selon M. Pogue, la valorisation de l'instruction des Indiens représente un défi particulier à cause du grand nombre

(suite page 8)

Naujat Goes Nautical

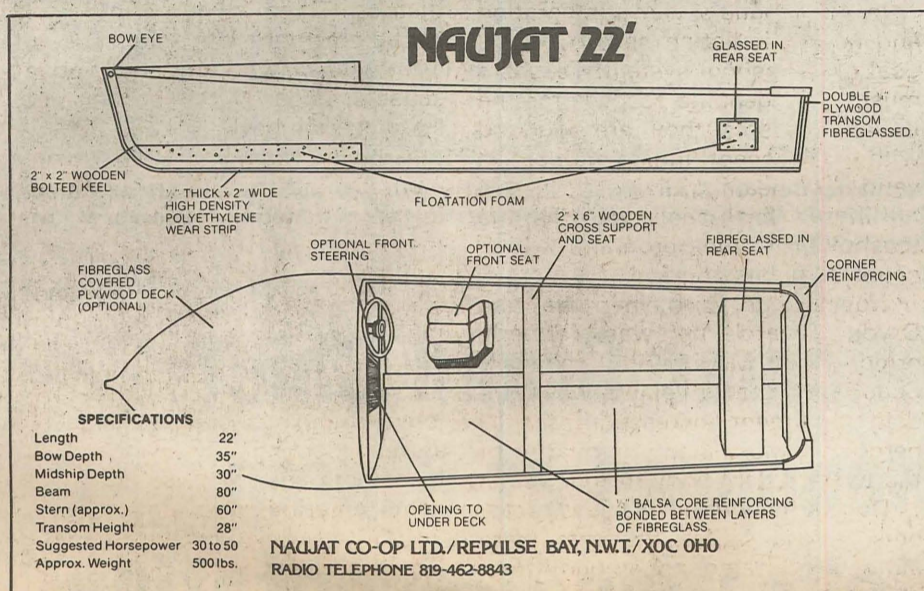


(REPULSE BAY, N.W.T.) — For hundreds of years the Inuit had made their own boats, but today the people of Repulse Bay have an opportunity to produce boats for the whole Keewatin. They have entered the wonderful world of plastics and fibreglass.

Through the support of their local co-operative, and with encouragement from the Department of Economic Development and some financial assistance from Canada Manpower, the first fibreglass boat was popped from its mold on September 2, 1976. As this news reaches you, production has accounted for at least seven boats in three styles and orders being gladly accepted.

The project began over a year ago, when the Naujat Co-op Board of Directors considered opportunities for expansion with a goal of creating jobs within the community. From the several projects reviewed, the decision was made to proceed on a fibreglass canoe facility with the Co-op contributing \$5,000 to turn an old building into a plant and an additional \$3,000 worth of supplies, enough to manufacture four canoes.

With guidance from John McGrath, Government of N.W.T., Department of Economic Development, Rankin Inlet, the Board decided to produce three styles of boats. The first would be a Lake Winnipeg style 22 foot fishing boat



with modifications to make it suitable to Arctic use; while the second would be a modified 24 foot Arctic freighter-style canoe, and the third, a 17 foot canoe light enough for one man to handle. Additional help was received from Lawrence Remarchuk of Canada Manpower who arranged for a Canada Manpower Industrial Training Grant to cover minimum-wage salaries for ten employees, training for a six week period, and the partial cost of a teacher, Alec Leschinsky of Flexon Ltd. of Stonewall, Manitoba.

The milestone project in the life of the Inuit got underway September 1. With the plant ready, it was time to

sign up recruits to take the course. First to come forward were five women and then five men were engaged along with one extra to cover necessary absences from work. That morning, in a building of only 650 square feet, a dream started to come true.

For the next day and a half, the industrious group of eleven Inuit were involved in a self-help labour of love, learning the new art of using fibreglass in canoe construction. As they left the job that day, a complete boat still in the mold and waiting to harden, told of their ability and good work. September 3, 9 a.m. saw a miracle as the boat was gently

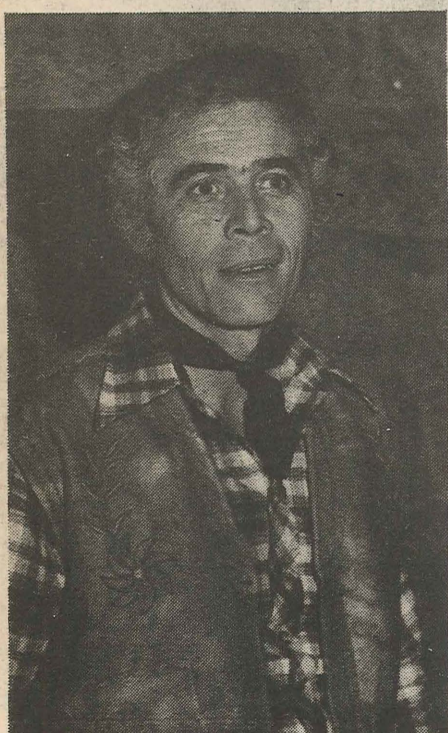
pried from the mold and for the next several hours it was thoroughly examined by everyone in Repulse Bay. Next came the task of completing the outfitting of the shell that would result in a fully-equipped-for-Arctic-use canoe.

On the afternoon of September 5, just four days since the start of the project, the first canoe was ready to be tested in the ocean. With the benefit of a borrowed 40 h.p. motor, the boat had as its first passengers, eight of the builders who, along with the many who later took the craft out for a test-run, declared the boat was excellent and far better than anything they now use. Truly it was a boat designed for the Arctic. It was christened "Naujat 22" — a 500 pound 22 footer with a base price of \$1,300 F.O.B. Repulse Bay.

In the last several weeks, the Inuit project has produced three more of the 22 foot models and one of the larger 24 foot Arctic-style canoes, plus a new 17 foot canoe. From Kayak to Fibreglass canoe, the people of Repulse Bay have worked to develop a product of which their ancestors could be proud. Now it is their hope that the people of the Northwest Territories will place their orders for these excellent boats that have been designed for and successfully tested in Arctic Waters.

Information and further details may be obtained from the Naujat Co-op in Repulse Bay, N.W.T.

Union of Attikamek and Montagnais Bands of Quebec



Council President Aurélien Gill

A provincial organization sometimes experiences difficulty in fulfilling the various aspirations of its members. This is especially true if the organization cannot rely on strong representative regional structures. This question had often been raised at meetings of chiefs and representatives of the various Attikamek and Montagnais bands of Quebec. It soon became evident that some type of political and administrative affiliation on a regional level would be essential to safeguarding their representativeness.

In the spring in 1975, Attikamek and Montagnais bands commissioned representatives of the Montagnais Band of Pointe-Bleue to prepare the way for such a union. By November of that year, at a general meeting of all the bands concerned, the Conseil Attikamek-Montagnais Inc. (CAM) was created and its ex-

cutive officers elected. Mr. Aurélien Gill, Chief of the Pointe-Bleue Band, was elected president of the newly-created council, with Mr. François Neashit, chief of the Mauricie/Lake St-John region, René Simon, chief of the Upper North Shore region, and Pierre Benjamin, chief of Lower North Shore region.

With the exception of the Montagnais bands of Sept-Iles and Maloitenam, all Attikamek and Montagnais bands in Quebec are members of the CAM. The council's political and administrative structure reflects the cultural and developmental characteristics of each group. Three general regions are represented:

Region no. 1 — MAURICIE/LAKE ST-JOHN (Manowan, Obedjiwan, Weymontachie, Pointe-Bleue)

Region no. 2 — UPPER NORTH-SHORE (Escoumins, Bersimis, Schefferville)

Region no. 3 — LOWER NORTH-SHORE (Mingan, Natashquan, Romaine, Saint-Augustin) (continued page 6)

Reserve Residents Contribute Free Time and Wages

FISHER RIVER INDIAN RESERVE: Man. — The men and women of this reserve are contributing their time, earnings and efforts towards building a sports arena and office complex which they hope will be an example of community participation to other Indian reserves in Manitoba.

Fifty-four reserve residents working on the regulation size arena each have contributed \$100 of their wages in an effort to reach a target date of the end of March for finishing their recreation facility on this reserve, 150 miles west of Winnipeg.

Chief Wesley Hart says 100 men have agreed to contribute 80 hours of free work in building the arena and Band offices. Women on the reserve are holding fund-raising community events, he says.

In an attempt to supplement government grants, Chief Hart is soliciting funds through a letter campaign to private companies and sports

(continued page 6)



(REPULSE BAY, T.N.-O.) — Depuis des centaines d'années, les Inuit fabriquent leurs propres embarcations, mais aujourd'hui les habitants de Repulse Bay ont la possibilité d'en produire pour tout le Keewatin. Ils ont maintenant accédé au monde fabuleux des matières plastiques et de la fibre de verre.

Grâce au support de la coopérative locale, du Département de la promotion économique et à l'aide financière de Main-d'œuvre Canada, la première embarcation en fibre de verre a été dégagée de son moule le 2 septembre 1976. Au moment où vous lisez ces lignes, au moins sept embarcations représentant trois styles ont été construites et les commandes sont bienvenues.

Le projet a vu le jour il y a un an lorsque le conseil d'administration de la coopérative de Naujat a étudié les possibilités d'expansion en vue de créer des emplois au village. Après avoir étudié plusieurs projets, on décida de retenir le projet de fabrication de canots en fibre de verre pour lequel la coopérative fournirait \$5 000 pour transformer un vieil édifice en usine et \$3 000 en matériaux divers nécessaires à la fabrication de quatre canots.

Conseillé par M. John McGrath, du Département de la promotion économique, de l'administration des T.N.-O., Rankin Inlet, le Conseil a décidé de fabriquer trois types d'embarcation. Le premier serait une

Naujat se lance dans la construction de bateaux

embarcation de pêche de 22 pieds de longueur du type "Lac Winnipeg", modifiée pour l'utilisation dans l'Arctique; le deuxième serait un canot de 24 pieds de longueur utilisé dans l'Arctique pour le transport, mais modifié et le troisième, un canot de 17 pieds suffisamment léger pour être transporté par un homme. M. Lawrence Remarchuk de Main-d'œuvre Canada a aussi apporté son aide en accordant une subvention de formation industrielle de Main-d'œuvre Canada permettant de payer le salaire minimal à 10 employés en formation pendant une période de six semaines, et une partie du salaire d'un professeur, Alex Leschinsky de "Flexon Ltd.", Stonewall (Manitoba).

Ce projet marquant dans la vie des Inuit a été mis en branle le 1^{er} septembre. Lorsque l'usine fut prête, il ne restait plus qu'à recruter des candidats pour le cours. Les premières recrues à se présenter furent

cinq femmes suivies par cinq hommes et enfin on engagea un homme supplémentaire pour remplacer les absents. Ce matin-là, dans un petit bâtiment, un rêve commença à se réaliser.

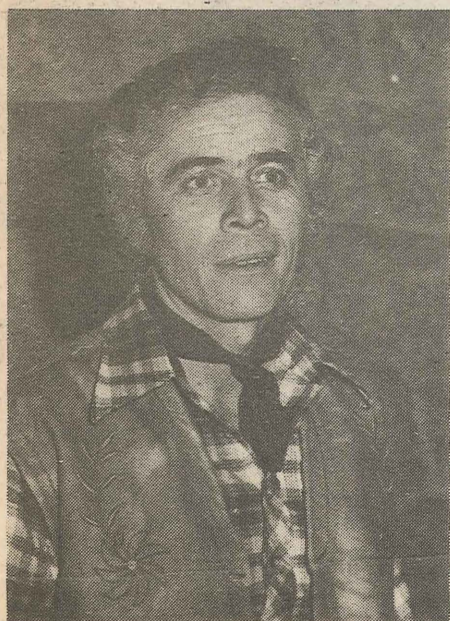
Durant un jour et demi, le groupe assidu des 11 Inuit travailla en s'entraînant amicalement et fit l'apprentissage de ce nouvel art de la construction de canots en fibre de verre. Lorsqu'ils quittèrent l'usine cette journée-là, il y avait dans le moule une embarcation achevée en train de se solidifier, qui témoignait de leur habileté et de leur bon travail. Le 3 septembre à 9 h, le rêve devenait réalité; l'embarcation fut prudemment dégagée du moule et pendant plusieurs heures elle fut examinée d'un bout à l'autre par tous les habitants de Repulse Bay. Ensuite, il fallait achever le revêtement de la coque pour obtenir un canot parfaitement équipé pour affronter l'Arctique.

Dans l'après-midi du 5 septembre, soit seulement quatre jours après le début du projet, le premier canot était prêt à subir un essai en mer. Equipée d'un moteur emprunté de 40 h.p., l'embarcation emmenait comme premiers passagers huit des constructeurs qui, comme tous ceux qui en firent l'essai par la suite, déclarèrent que cette embarcation était excellente et dépassait de loin celles qu'ils utilisaient actuellement. Il s'agissait vraiment là d'une embarcation conçue pour l'Arctique. Elle fut baptisée « Naujat 22 »; d'un poids de 500 livres et d'une longueur de 22 pieds, son prix de base est de \$1 300 FAB, à Repulse Bay.

Au cours des dernières semaines, l'équipe du projet inuit a produit trois autres embarcations de 22 pieds, une de 24 pieds du type des canots de l'Arctique et un autre canot de 17 pieds. Les gens de Repulse Bay ont travaillé pour mettre au point un produit dont leurs ancêtres seraient fiers, ils sont partis du kayak pour en arriver au canot en fibre de verre. Maintenant ils espèrent que les gens des Territoires du Nord-Ouest commanderont ces excellentes embarcations conçues pour les eaux de l'Arctique et éprouvées avec succès.

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous à la coopérative Naujat à Repulse Bay (Territoires du Nord-Ouest).

Regroupement des bandes attikamek et montagnaises du Québec



Président, monsieur Aurélien Gill

Une association qui opère à l'échelle provinciale éprouve parfois des difficultés à combler les diverses aspirations des groupements qui la composent. Cette constatation est d'autant plus vraie si l'organisation provinciale ne peut compter sur des structures régionales fortes et représentatives. Cette question avait été maintes fois soulevée lors des rencontres des chefs et des représentants des bandes attikamek et montagnaises du Québec. Il leur est donc apparu évident qu'un regroupement politico-administratif opérant à l'échelle régionale était essentiel à la sauvegarde de leur représentativité.

Des représentants de la bande des Montagnais de Pointe-Bleue ont alors reçu le mandat des bandes attikamek et montagnaises de pré-

parer un projet de regroupement. C'était au printemps de 1975. Le regroupement officiel s'est fait en novembre 1975 lors d'une assemblée générale où étaient représentées toutes les bandes concernées. Le Conseil Attikamek-Montagnais Inc. ou C.A.M. était créé. A cette même assemblée générale, les participants élirent l'exécutif du Conseil. M. Aurélien Gill, chef de la bande de Pointe-Bleue est devenu le premier président du Conseil, alors que MM. François Neashit, René Simon et Pierre Benjamin étaient respectivement élus, chef régional de la Mauricie/Lac St-Jean, chef régional de la Haute Côte-Nord et chef régional de la Basse Côte-Nord.

Toutes les bandes attikamek et montagnaises du Québec, à l'exception de la bande des Montagnais de Sept-Iles et Maliotenam sont membres du C.A.M. La structure politico-administrative du Conseil a été établie en fonction des caractéristiques culturelles et de développement propres à chaque groupe. Trois régions ont ainsi été constituées; ce sont:

(suite page 6)

Les résidents de la réserve travaillent bénévolement

RESERVE INDIENNE DE LA RIVIERE FISHER, MAN. — Les résidents de la réserve de la Rivière Fisher fournissent temps, argent et efforts à la construction d'un centre sportif et d'un immeuble à bureaux qui seront, espèrent-ils, un bon exemple de participation communautaire pour les autres réserves indiennes du Manitoba.

Cinquante-quatre habitants de la réserve ont travaillé à la construction de ce centre aux dimensions réglementaires. Ils ont tous contribué à la réalisation du projet en lui affectant \$100.00 de leur salaire pour permettre le respect de l'échéancier, qui fixait à la fin mars la fin de la construction de l'installation récréative de leur réserve, située à 150 milles à l'ouest de Winnipeg.

Le chef Wesley Hart a déclaré que 100 hommes ont accepté de fournir bénévolement 80 heures de travail pour la construction du centre et des

(suite page 6)

Native Recruitment and Scholarship Program

The Carleton University School of Social Work's *Native Recruitment and Scholarship Program* will graduate its first students in the Spring of 1977.

Through a grant from the Donner Canadian Foundation, the School of Social Work, provides scholarship support to a number of native Canadians for study at the school. The money from the Donner Foundation is also used to assist in developing programs, at the school which focus on the problems facing Canada's Native Peoples. These programs are developed in cooperation with Native students.

The program of the School of Social Work is concerned not only with the provision of traditional social work skills, but also with equipping students with the necessary tools to engage in organizing to effect change in the wider society, to eliminate the causes of poverty, unemployment and other social problems. Community organization is an essential part of the school's program and graduates concentrating in this area will be exposed to a number of methods effecting community solidarity and change.

Candidates for admission normally have a Bachelor's Degree but applications from those with a community college certificate or other educational background and relevant work experience are also encouraged to apply.

For further information please write to Brian Segal or Art Stinson, Native Recruitment and Scholarship Program, Carleton University, School of Social Work, Ottawa, Ontario K1S 5B6 or tel. (613) 231-3641.

Reserve Residents Contribute Free Time and Wages

(continued from page 5)

groups. So far, the Coca Cola company has contributed to the building fund.

Government grants have come from both federal and provincial sources: Canada Manpower for training, \$30,000; L.I.P. (federal) \$97,300; S.N.E.P. (provincial) \$71,500; Indian Affairs, \$45,000; lottery (provincial) \$20,000. The Interlake Manpower Corporation has offered to assist with material for bleachers, rink boards and offices.

The new sports facility is being constructed across the street from the reserve school as a result of a petition to the Band Council from the school children and their parents requesting a sports and recreation building.

Besides the arena and the offices, the complex will include a five-table poolroom and a cafeteria.

The offices will provide work space for the Chief and Band Council, Band constables, local government advisor, education and community health personnel, plus clerical staff.

The arena and offices will mean an extra eight permanent jobs on the reserve for two caretakers, two pool room attendants, three cafeteria personnel and one security guard.

Chief Hart says he hopes the Fisher River sports arena will be a catalyst for activity on, and with, surrounding reserves, where there are no winter recreation facilities.



Postmaster-General Jean-Jacques Blais takes pains to point out to Micmac Grand Chief Donald Marshall Sr. a significant feature of the new Indians of Canada Heritage Stamp Collection.

Micmac Grand Chief Honoured at Stamp Collection Presentation

HALIFAX, N.S. — Taking place in Chateau Halifax's luxurious Baronet Room which provided a commanding view of Halifax harbour, Donald Marshall Sr. was recently given special honour in his titular capacity as Grand Chief of the Micmacs by the Hon. J. J. Blais, Minister in charge of the Post Office Dept.

Mr. Blais, also known as the Postmaster-General, highlighted the occasion when he presented Mr. Marshall with a beautiful new Indians of Canada Heritage Stamp Collection.

Made up of a colourfully illustrated booklet, containing genuine samples of 24 separately designed stamps, depicting Indian life and art among tribal groups from coast to coast, the Heritage Stamp Collection was produced by the Post Office Department in cooperation with the Department of Indian Affairs and Northern Development.

In addition to several other distinguished guests, present during

the Halifax presentation ceremony was Tom Hill, Senior Education and Cultural Officer from the Ottawa headquarters of the Indian Affairs Department. Having given active artistic input in this project himself, Mr. Hill received assistance from other Indians such as Simon Bras-coupé, another departmental colleague, and Mary Jamieson of the Six Nations Reserve near Brantford, Ontario.

It was pointed out during the ceremony that Micmac Grand Chief Donald Marshall Sr. represents a continuing cultural and spiritual influence among some 10,000 Micmacs residing in Nova Scotia, Prince Edward Island and up the northeast coast of New Brunswick into the Gaspé region of Quebec. Mr. Marshall affirmed that the stamp collection presented to him would be held in trust for all of his people.

The Indians of Canada Heritage Stamp Collection may be ordered at a cost of \$7.98 from any local post office.

Union of Attikamek and Montagnais Bands of Quebec

(continued from page 5)

The purpose of the council is to promote the economic, social and cultural development of Attikamek and Montagnais Indians, defend their native rights, and gradually take over the administration of programs currently implemented by the Department of Indian and Northern Affairs.

The activities carried out by the council reflect the wishes and desires of its eleven member bands. Among the activities that these bands have commissioned the council to perform are the creation of an Indian social-service agency, the creation of a regional association of hunters and trappers, the creation of a native police commission, the preparation of a pension plan program for all band employees, the co-ordination of Amerindian research, etc.

The member bands consider information and communication to be the most important aspect of the council's activities. Last June, the council published its first information brochure, stating its purpose and objectives, as well as providing a breakdown of its political and administrative structure. Also, late last December, the council published the first edition of its new newspaper, the TEPATSHIMUWIN. Any person wishing to receive these publications should write to:

Conseil Attikamek-Montagnais Inc.
Secrétariat permanent
Administration building
Room 093
University Campus,
Sainte-Foy, (Que.)
G1K 7P4

In bringing about the union of these two Indian tribes, Council president Aurélien Gill wanted to demonstrate the benefits that could be derived from regionalizing needs. It is hoped that Mr. Gill's initiative will serve as an example for other similar undertakings in Quebec and elsewhere in Canada. For when these initiatives are combined on a regional level as part of an organization representing all member groups, each regional group strengthens the provincial group as a whole (a federation, for example) convincing the National Brotherhood of its ability to speak on behalf of all native peoples in Canada.

Day Labor Makes School Possible

LAKE MANITOBA INDIAN RESERVE: Man. — A \$1.7 million school, built using a day labor concept, has officially opened on this reserve in Manitoba's Interlake District.

During construction, 24 residents of the Indian Reserve were employed in various aspects of building the school, which now has a pupil enrolment of 170 from Kindergarten to Grade 12.

The building contains six classrooms, a science room, library, gymnasium and kindergarten. Of the

nine teachers, four are Indians.

Rod Brown, Director General of the Manitoba region, Dept. of Indian and Northern Affairs, recalled that records showed the first school, a log cabin, was built on the reserve in 1892.

"Although many older residents of the Indian community, wish life could continue as it had in the past, they are realistic enough to know that change has to come," Mr. Brown said.

Lawrence Whitehead, President of the Manitoba Indian Brotherhood,

told the Band that Indians must appreciate that a new school is a place to gather strength and develop character, all of which leads to improving a community.

Others attending the opening ceremony were: Dennis Nicholas, vice-president of the National Indian Brotherhood; Dr. Ahab Spence, special advisor to the Assistant Deputy Minister, Indian-Eskimo Program, DIAND; Paul Bisson, specialist, education facilities, DIAND; and Jack Johnson, a provincial trustee for the Interlake area.

Programme de recrutement et de bourses d'études chez les autochtones

Les premiers étudiants inscrits au programme de recrutement et de bourses d'études chez les autochtones, réalisé par l'école de travail social (Université Carleton), recevront leur diplôme au printemps 1977.

Par l'entremise d'une subvention de la *Donner Canadian Foundation*, l'école de travail social accorde des bourses d'études à un certain nombre de Canadiens autochtones pour qu'ils s'y inscrivent. L'argent de la *Donner Foundation* sert également à élaborer, à l'école même et en collaboration avec les étudiants autochtones, des programmes traitant de problèmes auxquels les autochtones canadiens doivent faire face.

Le programme de l'école cherche non seulement à enseigner les connaissances traditionnelles reliées au travail social, mais aussi à doter les étudiants des instruments nécessaires à l'organisation susceptible d'entraîner des changements dans la société au sens large, d'éliminer les causes de la pauvreté, le chômage et d'autres problèmes sociaux. L'organisation communautaire constitue une partie essentielle du programme de l'école, et les diplômés qui se spécialisent dans ce domaine auront à se servir de plusieurs méthodes touchant la solidarité des collectivités et leur changement.

Les candidats admissibles possèdent normalement un baccalauréat, mais les détenteurs d'un certificat de collège communautaire ou ceux qui ont fait des études et du travail connexes peuvent aussi présenter une demande.

Pour de plus amples renseignements, prière d'écrire à Brian Segal ou Art Stinson, Programme de recrutement et de bourses d'études pour les autochtones, Université Carleton, école de travail social, Ottawa (Ontario), K1S 5B6, ou composer le numéro de téléphone (613) 231-3641.

Les résidents de la réserve travaillent bénévolement

bureaux de la bande. De leur côté, a-t-il ajouté, les femmes de la réserve organisent des manifestations communautaires qui leur permettent de recueillir des fonds.

Pour ajouter aux subventions du gouvernement, le chef Hart a lancé une campagne de financement en adressant des demandes de fonds aux sociétés privées et aux groupes sportifs. La société Coca-Cola a déjà répondu à son appel.

Les subventions proviennent tant de l'administration fédérale que de l'administration provinciale. Le Centre de main-d'œuvre du Canada fournit \$30,000 pour la formation, le P.A.C. (fédéral) fournit quant à lui \$97,300, le S.N.E.P. (provincial) \$71,500, les Affaires indiennes, \$45,000, la loterie (provinciale) \$20,000. La *Interlake Manpower Corporation* a offert d'aider en fournissant le matériel pour les gradins, la bande de la patinoire et les bureaux.



M. Jean-Jacques Blais, ministre des Postes, montre au Grand Chef Micmac un des traits caractéristiques de la Nouvelle collection de timbres Héritage "Les Indiens du Canada".

Honneur au chef micmac lors de la présentation d'une collection de timbres

HALIFAX, N.-E. — C'est dans la luxueuse salle « Baronet » (des Barons) du Château d'Halifax qui donne sur le port d'Halifax, que l'honorable J.-J. Blais, ministre des Postes, fit honneur à Donald Marshall Sr. en le recevant à titre de Grand chef des Micmacs.

M. Blais souligna l'événement lorsqu'il présenta à M. Marshall la nouvelle et ravissante collection de timbres Héritage « Les Indiens du Canada ».

Cette collection, présentée sous forme d'album aux couleurs gaies, qui comprend 24 modèles différents de timbres authentiques et qui illustrent la vie et l'art indiens de cinq tribus différentes de l'Atlantique au Pacifique, est le fruit de la collaboration du ministère des Postes et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

On comptait parmi les invités de marque présents à la cérémonie de présentation: Tom Hill, agent culturel et de l'enseignement, venant

C'est à la suite d'une requête présentée au conseil de bande par les écoliers et leurs parents, dans laquelle ces derniers réclamaient un centre récréatif et sportif, qu'on a entrepris la construction de la nouvelle installation sportive, en face de l'école de la réserve. Outre le centre et les bureaux, le complexe comprendra une salle de billard de cinq tables et une cantine.

Les bureaux serviront au chef et au conseil de bande, aux policiers de la bande, au conseiller local du gouvernement, au personnel de

du bureau central du MAIN à Ottawa. En plus de M. Hill lui-même, ont participé à l'aspect artistique du projet, d'autres Indiens tels que: Simon Brascoupé, autre collègue travaillant au même ministère ainsi que Mary Jamieson de la réserve des Six Nations près de Brantford (Ontario).

On a souligné au cours de la cérémonie que c'était au Grand chef micmac Donald Marshall que l'on devait la continuité de l'influence culturelle et spirituelle qui règne parmi les dix milles Micmacs habitant en Nouvelle-Ecosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et sur la côte nord-est du Nouveau-Brunswick jusque dans la région de Gaspé, au Québec. M. Marshall a affirmé qu'il garderait précieusement pour son peuple la collection de timbres qu'on lui avait remise.

On peut obtenir dans n'importe quel bureau de poste moyennant la somme de \$7.98, la collection de timbres Héritage « Les Indiens du Canada ».

l'éducation et de la santé communautaire, et au personnel de bureau.

La construction du centre et des bureaux entraîne la création de huit nouveaux postes permanents dans la réserve: deux concierges, deux surveillants pour la salle de billard, trois employés pour la cantine, et un gardien de sécurité.

Le chef Hart a déclaré qu'il espère que le centre sportif de la rivière Fisher encouragera les échanges avec les réserves voisines qui ne possèdent pas d'installations récréatives d'hiver.

Regroupement des bandes attikamek et montagnaises du Québec

(suite de la page 5)

Région no. 1 —
MAURICIE/LAC ST-JEAN
(Manouane, Obedjiwan, Weymontachie, Pointe-Bleue)

Région no. 2 —
HAUTE COTE-NORD
(Escoumins, Bersimis, Schefferville)

Région no. 3 —
BASSE COTE-NORD
(Mingan, Natashquan, Romaine, St-Augustin)

Les buts et les objectifs du Conseil concernent la promotion du développement économique, social et culturel des Indiens attikamek et montagnais, la défense de leurs droits aborigènes, la prise en charge graduelle des programmes dispensés actuellement par le ministère des Affaires indiennes et du Nord et par d'autres organismes.

Les activités exercées par le Conseil sont celles que veulent bien lui déléguer, par voie de résolution, les onze bandes qui le composent. Parmi les mandats que les bandes ont donnés à leur Conseil figurent: la création d'une agence indienne de service social; la création d'une association régionale de chasseurs et de piégeurs; la création d'une commission de police autochtone; la préparation d'un régime de pension pour tous les employés de bandes; la coordination des recherches qui concernent les Amérindiens, etc.

L'information et les communications sont, parmi les activités du Conseil, celles qui ont été jugées les plus importantes du point de vue des membres. Aussi, en juin dernier, le Conseil Attikamek-Montagnais publiait un premier dépliant d'information, dans lequel sont définis les buts et les objectifs du Conseil et où est décrite graphiquement l'organisation politico-administrative. Également, à la fin de septembre, paraissait le premier numéro du journal du Conseil, le TEPATSHIMUWIN. Toutes les personnes qui désiraient recevoir les publications du Conseil peuvent en faire la demande au secrétariat permanent du Conseil à l'adresse suivante:

Le Conseil Attikamek-Montagnais Inc.
Pavillon de l'administration
Pièce 093
Cité universitaire
Ste-Foy, (Qué.)
G1K 7P4.

D'après le président du Conseil Attikamek-Montagnais, M. Aurélien Gill, « en initiant le regroupement de ces deux tribus indiennes, nous voulons démontrer l'utilité de la régionalisation des besoins. Nous espérons que notre initiative sera suivie par d'autres, aussi bien au Québec qu'à travers tout le Canada. Car, une fois regroupées régionalement dans une organisation représentative de tous les membres, chaque groupement régional renforcerait le groupement provincial, de type confédératif par exemple, qui, lui-même, donnerait à la Fraternité nationale l'assurance de sa représentativité pour parler au nom de tous les autochtones du Canada ».

Book Review: "The Past and Future Land"

by Martin O'Malley

Published by Peter Martin Associates

Reviewed by Howard Bernard

\$15.00 hardcover; \$8.95 paperback

Canadian Arctic Gas wants to build a pipeline 2,600 miles long to carry natural gas from Alaska's North Slope, across the top of the Yukon to the natural gas from Canada's MacKenzie Delta, then up the Mackenzie Valley to markets in the south. Foothills Pipe Lines Limited of Calgary wants to build a smaller, all-Canadian pipeline from the Mackenzie Delta to hook up with existing pipelines in Alberta. Set against this, an American company, El Paso Natural Gas, wants to build a pipeline across Alaska to Valdez, where the gas would be liquified and taken by tanker to southern markets. Another proposal, one gaining momentum, suggests a pipeline running from Alaska south to Fairbanks, then beside the Alaskan Highway into Canada to connect with existing pipelines.

One of three lawyers describing what he believed the Mackenzie Valley Pipeline Inquiry was all about said, "The issue is one which involves the struggle between two opposing concepts of economic development for the north. The Pipeline proposal represents the 'colonial' philosophy of development. Opposed to this notion of northern development is the 'community' philosophy of development as exemplified by the native land claim".

Martin O'Malley's book, *The Past and Future Land*, at first glance appeared dull and repetitive, much like hearing someone say they were going to read a book written from material taken from a hundred life insurance policies.

What could be interesting in a book written from inquiry transcripts? Well, with the reading of the preface you are hooked. Places with names like Aklavik, Norman Wells, Inuvik, Tuktoyuktuk, and Paulatuk. People with names like Demelt, Nerysoo, Nukon, Raddi, and Nuyaviak. These are the people and places that make this a fascinating piece of literature.

An uncomplicated people telling in an uncomplicated way how they feel about the land. They talk of the land as they talk of their mothers, of the air they breathe, of the life they have to live. To them, the land is a permanent source of security and a sense of well-being. As Chief Frank T'Seleie of Fort Good Hope put it, "we are like the river that flows and changes, yet it is always the same. The river cannot flow too slow and it cannot flow too fast. It is a river and it always will be a river, for that is what it was meant to be. We are like the river . . ."

All kinds of stories: warm, funny, sad, angry, ominous, frivolous, political, historical, pre-historical, eerie. Martin, O'Malley has recorded and presented them all in such a way that the reader is no longer in a comfortable chair but in places such as Aklavik, Paulatuk . . .

OPP Investigate Unidentified Skeletal Remains

As of the early part of October 1975, the Ontario Provincial Police Detachment, Orillia, and the OPP Special Services, C.I.B., Toronto, have been investigating the discovery of the remains of a decomposed body which was found in the bush approximately 90 miles north of Toronto near Orillia, Ontario, in the Severn River area.

There is a possibility the victim was of Italian descent who lived or was visiting in the Toronto area during 1975 and has not been seen or heard from since. Markings on some of the clothes indicate — Made in Italy.

Death possibly occurred sometime between May and August 1975. The body is a male, race unknown — could be Causasian or Indian — 5'8" to 5'9", 140 to 160 lbs. age 24 to 26 years, black hair, neglected teeth, first pre-molar and second molar upper left have been extracted.

The victim had been wearing: a pale blue long sleeved shirt, a heavy off-white colour underwear; pale green light weight socks; red, white and blue tie or headband; a yellow loose knitted scarf or sweater; trousers black in colour with a pattern of small white polka dots. Shoes

were of brown leather clog type with cuban heels and possibly with open backs.

Anyone who can assist with information in identifying the victim please contact:

The Director
Criminal Investigation Branch
Ontario Provincial Police
90 Harbour Street
Toronto, Ontario.

Alberta Chiefs Confident after Conference

(continued from page 3)

"Accordingly, I see it as my primary role to work with Indian people in all parts of Canada for their general betterment," said Mr. Allmand.

He said particular concerns include:

- Assisting Indian people in meeting practical needs and fulfilling their aspirations as Indians.
- Safeguarding their rights, their identity and their culture.
- Affording Indians good opportunities and real choice for playing their own part as Indians in Canadian society.

He said that any major revision of the Indian Act must involve a more precise definition of responsibilities, rights, powers and functions that come from the continuation of Indian status and from bands taking control of their own affairs.

This method of dealing with the Indian Act is part of a broader process of joint policy-making, now under way at the national, regional and band level, he added.

Minister Allmand, when faced with questions on problems suffered by Indians in Alberta, either gave direct answers, or pledged to take positive action on them by June this year.

His three-hour conference appearance left band chiefs feeling more confident than for many years that their representative was pursuing the true interests of Indians in Canada.

"I think we are all very satisfied with Warren Allmand's position," said conference chairman Chief Joe Dion, of the Kehewin Band. "He made an agreement with the chiefs and we will try to work towards that."

He said the chiefs respected the minister's outspokenness and his rationale on many of the issues raised.

"He said he will come back to Alberta in the summer and will have fulfilled the things he said. We will give him a chance. If he does not come up with the goods, we will give him a rough time," said Chief Dion.

But he added that chiefs are wondering, because of Allmand's positive attitude to Indians, how long the minister will remain in his job.

Two other men dominated the Edmonton conference.

They were the Department of Indian Affairs newest recruit, Indian Association of Alberta President Harold Cardinal and Noel Starblanket, president of the National Indian Brotherhood.

Cardinal, for nine years one of the government's most vocal critics, had placed himself in a strange position by announcing earlier this month, his acceptance of the post of director-general of Indian affairs for the federal government in Alberta.

Although still IAA president, Cardinal had been accused of selling out the Indian cause by some band chiefs.

He spent most of the conference keeping a low profile as an observer of discussion from the back of the conference hall.

But on two occasions he made his presence felt in ways which must have re-assured Alberta Indians that he still has their interests at heart.

The first time was on the opening day when he was invited to address the chiefs on the constitution of the Alberta association.

Cardinal called for two main changes to strengthen the association, a move that may have surprised his critics, as the association will be the body Cardinal will be dealing with in his new job.

He called for a longer term for the office of president to provide more stability and political security for the new head of the organization.

He also called for a congress of all 42 band chiefs to be written into the constitution, to provide a closer democratic link with band members all over the province, a change advocated by the Treaty Six Chiefs.

His second move seemed to surprise conference officials.

It came immediately after Warren Allmand's presentation, when cardinal asked, as president of the IAA, for the chance to quiz his new boss on questions of concern to Alberta Indians.

Allmand had spent much of his time talking about a proposal to transfer social services from federal to provincial agencies.

Cardinal called on the minister to clarify several points of concern to Alberta Indians relating to the safeguarding of treaty rights in the transfer.

Chiefs had voiced the fear that a switch of responsibility by the federal government to the province, might be the first step in a move to relinquish treaty rights established 100 years ago.

"Are education and health included in the social services transfer?" asked Cardinal. "The position of Indian people in this province has been that these are treaty rights pre-paid by our forefathers . . . these are fundamental issues that should not be glossed over."

He said Indians had been unable to get the facts from the Department of Indian Affairs and called on Allmand to spell out what the law will be on Indian rights.

By his questions, Cardinal seemed to be trying to impress on Alberta Indians that although he will be working from within the federal government, he does not plan to ease up on his fight for Indian rights.

Earlier in the conference, Noel Starblanket, NIB president, had stressed that unity by Indian chiefs is the only way to get an effective voice in federal or provincial governments.

"Unless we stick together, we will have nowhere to go as Indian chiefs. We must forget petty jealousies and personality clashes," said Starblanket. "There is a need for commitment to band together, deal with the issues and have a voice in Ottawa and at provincial levels."

He won an immediate response from the 42 Alberta chiefs, after complaining that Ottawa officials often challenge his position as national representative of 550 Canadian bands.

The conference passed a unanimous vote of confidence in the former Saskatchewan band chief in his work with the NIB in Ottawa.

Chief Dion told delegates later that Starblanket felt very moved by the gesture and more confident that his future dealings with Ottawa would be more effective with the backing of the Alberta Indians.

In closing their conference, the Alberta Chiefs passed a resolution stating that the question of social services be deferred for further study by all chiefs of Treaties 6, 7 and 8. They also resolved to seek funding for this study.

Les chefs de l'Alberta sortent confiants de la conférence

EDMONTON — C'est fatigués, mais confiants dans l'avenir, que les 42 chefs indiens de l'Alberta sont retournés chez eux, à l'issue de la conférence la plus positive qu'ils aient jamais connue.

Au cours de cette conférence de trois jours, un esprit apparemment beaucoup plus positif a remplacé les sentiments d'exaspération et de mécontentement qui ont si souvent régné lors des précédentes réunions de ces chefs.

Ce sentiment de satisfaction est largement dû aux qualités de dirigeant déployées par un homme: M. Warren Allmand, ministre fédéral des Affaires indiennes.

Plus de 350 délégués et chefs de bandes avaient attendu avec impatience cette occasion de tester et d'interroger leur plus récent représentant à Ottawa.

Mais au lieu d'être accueilli, comme certains de ses prédécesseurs, dans un esprit de franc antagonisme, M. Allmand a gagné leur faveur et leur respect en s'engageant fermement à protéger les droits des Indiens et à aider les autochtones à améliorer leur situation.

Il a déclaré devant une salle comble que la politique actuellement suivie par le gouvernement fédéral à l'égard des Indiens vise à préserver leur statut et leur identité, et non à les assimiler.

«En conséquence, mon rôle consiste à œuvrer avec tous les Indiens du Canada pour l'amélioration de leurs conditions de vie», a dit M. Allmand, et notamment: «à les aider à satisfaire leurs besoins pratiques et à respecter leurs désirs en tant qu'Indiens»;

- à protéger leurs droits, leur culture et leur identité;
- à leur offrir de belles possibilités et la chance de participer en tant qu'Indiens à l'évolution de la société canadienne».

Il a mentionné que tout remaniement important de la Loi sur les Indiens devra comporter une définition plus précise des responsabilités, des droits, des pouvoirs et des fonctions découlant du statut des Indiens et du désir des bandes de voir à leurs propres affaires.

«Cette façon d'envisager la Loi sur les Indiens n'est qu'un exemple de notre politique visant l'élaboration conjointe de lignes de conduite aux niveaux national et régional, ainsi qu'au sein des bandes», a-t-il ajouté.

Interrogé au sujet des problèmes graves auxquels sont confrontés les Indiens de l'Alberta, Monsieur Allmand a répondu franchement ou a promis de prendre d'ici le mois de juin des mesures fermes à cet égard.

A l'issue de son discours qui a duré trois heures, les chefs de bandes ont eu, pour la première fois depuis de nombreuses années, le sentiment reconfortant d'avoir un nouveau représentant qui défendait réellement les intérêts des Indiens canadiens.

«Je pense que nous sommes tous très satisfaits de la prise de posi-

tion de M. Warren Allmand», a déclaré le président de la conférence, M. Joe Dion, chef de la bande Kehewin. «Il a conclu un accord avec les chefs et nous allons nous efforcer d'œuvrer dans ce sens».

Il a précisé que les chefs avaient apprécié la franchise du Ministre et son attitude face à bon nombre des problèmes soulevés.

«Le Ministre a affirmé qu'il reviendra cet été en Alberta et qu'il respectera d'ici là ses engagements», a déclaré le président. «Nous lui donnerons la chance de le prouver. Toutefois, s'il n'obtient pas les résultats promis, nous lui mènerons la vie dure».

Il a précisé néanmoins qu'en raison de l'attitude positive du Ministre envers les Indiens, les chefs se demandent combien de temps il gardera son poste.

La conférence d'Edmonton a été dominée par la présence de deux autres personnes, en l'occurrence la dernière recrue du ministère des Affaires indiennes, M. Harold Cardinal, président de l'Association des Indiens de l'Alberta, et M. Noël Starblanket, président de la Fraternité des Indiens du Canada.

M. Cardinal, depuis neuf ans l'un des plus ardents critiques du gouvernement, s'est mis dans une drôle de position au début du mois en annonçant qu'il acceptait le poste de directeur général de l'Administration régionale de l'Alberta du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Toujours président de l'Association des Indiens de l'Alberta (AIA), M. Cardinal n'en a pas moins été accusé de vendre la cause indienne par l'entremise de certains chefs de bande.

Du fond de la salle, M. Cardinal a assisté à titre d'observateur à une grande partie de la Conférence. Il a toutefois saisi deux occasions de faire sentir aux Indiens de l'Alberta que leurs problèmes lui tiennent à cœur.

Le jour de l'ouverture de la conférence, M. Cardinal s'est adressé au groupe des chefs, comme on l'avait invité à le faire, son allocution portant sur la constitution de l'Association des Indiens de l'Alberta.

Il a souligné la nécessité d'effectuer deux grands changements pour renforcer l'Association, ce qui a pu surprendre ses critiques, car c'est avec cette dernière que M. Cardinal aura à traiter dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

M. Cardinal a également fait valoir l'importance d'un mandat plus long pour le président, ce qui permettrait à la direction de l'organisme d'acquiescer davantage de stabilité et de sécurité politique.

Le président a en outre proposé que l'on inscrive à la constitution la tenue d'un congrès réunissant les 42 chefs de bande. Ce congrès fournirait un lien démocratique plus étroit entre les membres des diverses bandes de la province. La proposition de M. Cardinal a été soutenue par le Traité des six chefs.

Le président a ensuite semblé surprendre les hauts fonctionnaires qui participaient à la conférence en demandant, immédiatement après l'allocation du ministre Allmand, d'interroger son nouveau patron sur les problèmes des Indiens de l'Alberta.

M. Allmand venait d'entretenir longuement son auditoire d'une proposition de faire passer la responsabilité des services sociaux de l'administration centrale aux agences provinciales.

M. Cardinal a demandé au Ministre de clarifier plusieurs points qui préoccupent les Indiens de l'Alberta relativement à la protection des droits découlant des traités lors du transfert.

Les chefs avaient exprimé la crainte qu'un transfert de responsabilité de l'administration fédérale à l'administration provinciale pourrait être le premier pas vers l'abandon des droits découlant des traités acquis il y a cent ans.

«Le transfert des services sociaux comporte-t-il l'éducation et la santé? a demandé M. Cardinal. La position des Indiens de la province sur ce point a toujours été que ces droits nous ont été accordés en vertu des traités et qu'ils ont été payés à l'avance par nos ancêtres... ce sont des questions fondamentales qu'il ne faut pas passer sous silence.»

Il a déclaré que les Indiens avaient été incapables d'obtenir les faits du ministère des Affaires indiennes et il a demandé à M. Allmand de préciser la teneur de la Loi relativement aux droits des Indiens.

M. Cardinal semblait essayer de convaincre les Indiens de l'Alberta que, bien qu'il travaillera au sein de l'administration fédérale, il ne pré-

voit pas lutter moins opiniâtrement pour la reconnaissance des droits des Indiens.

Plus tôt au cours de la réunion, le président de la FIC, M. Noël Starblanket, a insisté sur le fait que l'unité des chefs indiens est la seule façon de se faire entendre de l'administration fédérale ou provinciale.

«A moins de nous serrer les coudes, nous ne pourrions frapper à aucune porte à titre de chefs indiens. Nous devons oublier les petites jalousies et les conflits de personnalités, a déclaré M. Starblanket. Les bandes doivent s'engager collectivement, s'occuper des questions et se faire entendre aux paliers provincial et fédéral.»

Il a obtenu une réponse immédiate des 42 chefs indiens de l'Alberta après s'être plaint que des fonctionnaires d'Ottawa lui contestent souvent son poste de représentant national de 550 bandes canadiennes.

Les chefs ont voté une motion de confiance à l'endroit de l'ex-chef de bande de la Saskatchewan pour son travail au sein de la FIC à Ottawa.

Le chef Dion a par la suite déclaré aux délégués que M. Starblanket avait été très ému de ce geste et qu'il était plus confiant que ses prochaines négociations avec l'administration fédérale seraient plus fructueuses étant donné qu'il avait l'appui des Indiens de l'Alberta.

A la clôture de la réunion, les chefs de l'Alberta adoptèrent une résolution portant que la question des services sociaux soit reporté à plus tard aux fins d'étude par tous les chefs des traités n^{os} 6, 7 et 8. Ils ont également décidé de chercher à faire financer cette étude.

Construction d'une école par des journaliers

RESERVE INDIENNE DU LAC MANITOBA — Construite au coût de \$1,7 million par des journaliers, une école a officiellement ouvert ses portes dans cette réserve indienne du district interlacustre du Manitoba.

Vingt-quatre Indiens de la réserve ont travaillé à divers aspects de la construction de l'école, qui compte actuellement 170 élèves, de la maternelle à la 12^e année.

Le bâtiment se compose de six salles de classe, d'une pièce d'étude scientifique, d'une bibliothèque, d'un gymnase et d'un jardin d'enfants. Des neuf enseignants, quatre sont des autochtones.

Le directeur général du MAINC au Manitoba, M. Rod Brown, a rappelé que, d'après les dossiers, la première école de la réserve fut construite en 1892 et consistait en une simple cabane en rondins.

Selon lui, beaucoup des anciens de la communauté indienne espèrent ne jamais voir disparaître la culture traditionnelle, mais la réalité impose toutefois une certaine évolution.

D'ailleurs Lawrence Whitehead, président de la Fraternité des Indiens du Manitoba, a déclaré à la bande qu'il fallait voir dans la nouvelle école un moyen de renforcer et de développer le caractère, ce qui contribuera en retour à faire évoluer la collectivité.

Les autres participants à la cérémonie d'ouverture étaient Dennis Nicholas, vice-président de la Fraternité des Indiens du Canada; Ahab Spence, conseiller spécial du sous-ministre adjoint au Programme des affaires indiennes et esquimaudes (MAINC); Paul Bisson, spécialiste des installations d'enseignement (MAINC); et Jack Johnson, administrateur provincial pour la région interlacustre.

Editors Page

Dear Editor:

For the past six years I have been following blow by blow, step by step the whole James Bay matter from the day that former Quebec premier Bourassa announced it at a spectacular, expensive, champagne party. I must say I was disgusted about many things.

The Canadian Press has carried time and time again that the Indians are to get \$225,000,000.00. The Canadian Press did not read the contract. I have asked them time and time again to read that contract which specifies that the Indians actually are paying \$32,500,000.00 of their own money into this fund and the money is to be received by the "entities" and they are to spend it on education, medical care, welfare, construction, employment agencies and such like. They trumped in the agreement about Indians having some kind of "self-government."

In stories in the Indian News about this agreement, I read words like "contemplate", "anticipate", and all sorts of words like that instead of the simple facts. The Indians receive nothing. It goes to "entities", and who knows who they are, but for sure they will be creatures of the Hydro and the Province even if they have some tame, over fed, bribed Indians working to put a stamp of approval on how they spend the money.

Fortunately Hon. Warren Allmand has stepped in. Certain Nascapi are opposed, as are some Eskimos. They do not want the agreement. There is great suspicion as to how this so called "council" conducted the vote, and so now the House of Commons is looking with suspicion on the whole thing and it will not be presented to the House for approval for fear there will be an explosion, questioning the way in which the Indians expressed their approval, inquiring into why French Canadian politicians will be actually having the money placed at their disposal to spend as they see fit "for the benefit of Indians."

That is a huge area of discretion is it not? Right now in Ontario, the Bell is putting in telephones on reserves, the Indians don't want them but they are getting them anyway. The Department of Transport is putting in landing strips against the wishes of Indians, and the Province

of Ontario is building up good highways into some 21 reserves against the wishes of the Indians who are against security, advancement, improvement, progress, and they have a right to just that.

The highly paid Quebec Hydro propagandists know how to enchant Canadian Press and other reporters so they write the reverse facts and it goes all over the country. The others listen to what certain Indians who have, in my opinion, "sold out" say, and the result is the public read that the Indians are delighted to sign, to receive \$225,000,000.00 when the truth is that 90% of the Indians either do not know about it, or reject it. They will only be tortured by various "entities" taking over their life, and they will receive nothing except services imposed on them against their will, in french, by Quebec civil servants and politicians.

I am sure the Quebec Government will roll on, roughshod, agreement or no agreement. It shows that it was all a fantasy not a fact. A way to separate the Canadian Government from \$32,500,000.00 for them.

Frank Taiotekane Horn
Box 772
Caughnawaga, P.Q.

Department of Indian Affairs and Northern Development

As a French and English teacher, I have found your publication most useful as a learning tool for my students.

Is there some way to get a list of names and addresses of your secondary students, ages 14 - 18 for the purpose of corresponding with my students?

My school address is:
S. Waldman
East High School
1544 East High Avenue
Youngstown, Ohio
U.S.A. 44505

Dear Sir:

I wrote to your department recently as I would like to write to anyone on the reserves who would like to write to me in England. Could you please make enquiries to see if there is anyone who would like to do this as I find their civilisation fascinating and would dearly love to know more about their wonderful crafts and customs.

I am most sincere about all this and do trust you will help me. My brother lives in Ontario but he doesn't have my interest.

I have been ill for 23 years with an illness called Agoraphobia and only got better just before Christmas. I wondered if any of your people ever suffer from this. It is the fear of open spaces and going out.

Please help me to contact some people to write to and I shall be truly grateful.

Yours sincerely,
Marjorie Marshall
28 Fermor Crescent
Luton Beds
England.

Native Pen Pals Wanted

Jane Newcombe
10 First Avenue
South Kirkby
Pontefract
West Yorks
England
(age 17)

Tuba City Boarding School
298 West Cedar Avenue
Tuba City, Arizona 86045
U.S.A.
(grade 7 and 8 Navajo students)

Loretta Malcolm
Ebb & Flow P.O.
Manitoba
ROL ORO
(interested in cooking, sewing, travelling, reading, watching sports, would like pen pal age 16 to 20)

Sandra E. Banton
18 Church Path
Trinity Green
Gosport
Hants
England
(age 35)

Dieter Mall
7507 Pfinztal/Söll
Hirschstrasse II
West Germany

Andreas Eichner
DDR
1422 Hennigsdorf (bei Berlin)
Fontanestrass 58
Germany
(age 17, interested in the history of the North American Indian, music, chess, jiu-jitsu)

Victor Manuel Del Valle Aguilar
Oriente 95-3507
Col. La Joya Z.P. 14
Mexico 14 D.F.
(student in fifth year of high school, interested in Indian traditions)

Donat LeBreton
10 St. Pierre Blvd. West
Caraquet, N.B.
(would like to correspond with Cree girl, particularly from Western Canada)

Harvey R. Dwyer
Box 160
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 5R6
(age 36, would like to hear from anyone)

Birgit Rahneberg
1801 Vehlen
Bergstrasse 37
Kreis Brandenburg
Germany
(interested in music, dancing, would like pen pal age 17 to 20)

Annedore Preusse
1801 Woltersdorf
Plauerstrasse 6
Kreis Brandenburg
Germany
(interested in music, dancing, stamp collecting, would like pen pal age 17 to 20)

Rita Gerstmann
1801 Alt-Bensdorf
Schulplatz 19
Kreis Brandenburg
Germany
(interested in music, dancing, paint-

ing, reading, films, would like pen pal age 17 to 19)

Andrea Klunter
1801 Neu-Bensdorf
Lenthinerstrasse 45
Kreis Brandenburg
Germany
(interested in music, dancing, reading, films, would like pen pal age 17 to 19)

I. C. Henry
69 New Road
Vreeden Hoop
W.C.D.
Guyana, South America
(wanted as pen pals 20-25 year old Indian Girls)

Wilfred Nilsen
Klostergaten 49
3700 SKIEN
NORWAY

Norwegian boy (age 23) wants to show his mind & soul to an Indian girl or boy. Interested in art, foreign cultures, religions, occultism, science fiction, music, human beings, and justice to the minority people in the world.

Miss Marie Brodrick
12 Hope Street
Prescot
Merseyside
England
Looking for a Pen-Pal.
Interests are: most kinds of Music, Theatre, Reading, Knitting, Radio.

Mrs. E. M. Salvatore
162 Sewardstone Road
Chingford
London E.4.7PY
England
Would like a woman pen-pal

Mrs. Emily Winward
33 Worcester Road
Bidston
Birkenhead
Merseyside, England
L43 7QA
Wants an Indian family as pen-pal

Mr. Stephen Barlow
2416 E — 32 nd. Street
Lorain, Ohio.
U.S.A. 44055
Would like to have an Indian chief as a pen-pal

Mr. R. De Roberts
28 Brattan Road
Birkenhead L47 2US
England
Wants an Indian pen-pal male or female

Mr. Wilf Edwards
5 Mildmay Road
Norris Green
Liverpool 11, 7BE
Lancashire, England
Wants an Indian pen-pal

Miss Pauline Hesketh
20 Preesall Way
Gillmoss
Liverpool, England
L11 ODU
23 years old and wants a male or female pen-pal

Mr. George Evans
29 Sutcliffe Street
Off Boaler Street
Liverpool 16
Lancashire, England.
19 yrs. old wants female pen-pal age 17-18

INDIAN NEWS

The Indian News is published with the assistance of the Department of Indian and Northern Affairs for free distribution to Indians and others interested in Indian activities. This monthly publication, edited by Indians, is devoted to news of, for and about Indians and Indian communities. Articles may be reproduced but credit would be appreciated. Opinions contained in these pages are not necessarily those of the Department. Free expression of viewpoint is invited.
Howard Bernard — Editor
400 Laurier Ave. West
Room 351
Ottawa, K1A 0H4, 995-6386

Page éditoriale

Lettre à la rédaction,

Au cours des six dernières années, j'ai suivi toutes les étapes de la grande aventure de la Baie James, à partir du jour où l'ancien premier ministre du Québec, M. Bourassa, a annoncé le projet lors d'une fastueuse réception au champagne. Je dois avouer que j'ai été dégoûté à plusieurs points de vue.

La Presse canadienne a rapporté maintes et maintes fois que les Indiens recevraient \$225 000 000. Mais c'était sans avoir lu le contrat. J'ai demandé à plusieurs reprises à ses représentants de lire ce contrat qui spécifie que les Indiens verseront \$32 500 000 de leur propre argent dans ce fonds, et que l'argent ainsi recueilli sera retourné aux « entités » qui l'affecteront à l'éducation, aux soins médicaux, au bien-être, à la construction, aux agences de placement, etc. L'entente fait ressortir la possibilité qu'ont les Indiens d'établir un genre de « gouvernement autonome ».

Les articles que je lis au sujet de cette entente dans *Nouvelles indiennes*, parlent de « prévisions », « projets », etc., au lieu de s'en tenir simplement aux faits. Les Indiens ne reçoivent absolument rien. Tout va aux « entités », et qui sait ce qu'elles représentent. Chose certaine, elles seront des créatures de l'Hydro et de l'administration provinciale, qui compteront, bien sûr, des Indiens apprivoisés, gavés et corrompus pour mettre le sceau d'approbation sur l'affectation des fonds.

Fort heureusement, l'honorable Warren Allmand a décidé d'intervenir. Certains Nascapis s'opposent à cette décision, tout comme quelques Esquimaux. Ils ne veulent pas de cet accord. On se pose de sérieuses questions au sujet de la façon dont ce soi-disant « conseil » a mené le vote, et la Chambre des communes s'interroge maintenant

Formation scolaire des Indiens de la région de Dryden (suite de la page 4)

d'élèves indiens qui fréquentent les écoles de Dryden.

Les progrès réalisés jusqu'à ce jour sont certes encourageants, mais M. Pogue s'empresse de déclarer que la pauvreté et les mauvaises conditions économiques et sociales sont les principaux problèmes des autochtones. Sous ce rapport, ils sont semblables à tous les pauvres, mais ils sont plus faciles à reconnaître. M. Pogue se préoccupe aussi de l'impersévérance des élèves blancs dans certaines régions et il mène des enquêtes auprès de ceux qui ont quitté l'école avant la fin de leurs études.

« On a tendance à attribuer tous les maux de notre société à l'enseignement. Nous avons, sans aucun doute, du rattrapage à faire dans d'autres domaines que ceux de l'éducation avant que les deux cultures soient sur un pied d'égalité. »

Le surintendant est pourtant convaincu que tous les Indiens inscrits à Dryden ont les mêmes chances de s'instruire que les jeunes blancs.

« N'attendons pas que tout soit parfait pour nous mettre à l'œuvre », de dire M. Pogue.

sur l'ensemble du projet. Celui-ci ne sera pas soumis à son approbation, de crainte que cela ne provoque une explosion en soulevant des questions sur la façon dont les Indiens ont fait connaître leur approbation, et sur la raison pour laquelle les hommes politiques canadiens-français disposeraient de sommes d'argent qu'ils pourraient dépenser à leur gré « au profit des Indiens ».

Que de discrétion, n'est-ce pas? A l'heure actuelle, en Ontario, le Bell installe des téléphones dans les réserves; les Indiens n'en veulent pas, mais qu'importe, ils les auront quand même. Le ministère des Transports est à l'aménagement de pistes d'atterrissage contre le gré des Indiens, et la province de l'Ontario construit de magnifiques autoroutes qui mènent à 21 réserves, et cela encore contre la volonté des Indiens qui sont contre la sécurité, le progrès, et l'amélioration, et c'est bien là un droit qu'on ne peut leur dénier.

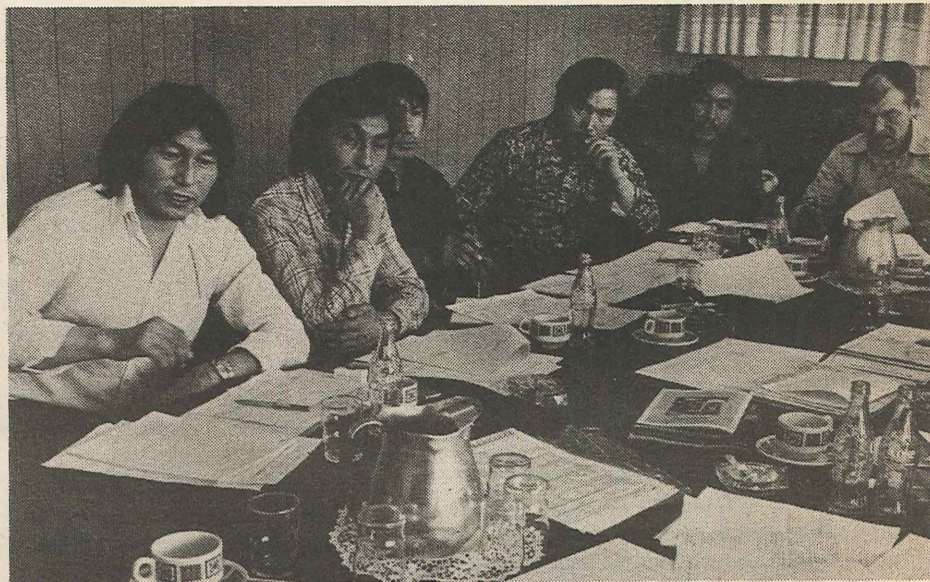
Les propagandistes, fort bien payés, de l'Hydro-Québec savent très bien comment gagner la Presse canadienne et les autres reporters et leur faire écrire leur version des faits qui est diffusée à travers le pays. D'autres journalistes écoutent ce que leur racontent certains Indiens, selon moi « vendus », et le public apprend par la suite que les Indiens sont ravis de signer l'entente pour obtenir \$225 000 000, quand en fait 90% des Indiens rejettent cette entente, s'ils ne l'ignorent pas complètement. Ils seront simplement torturés par diverses « entités » qui hanteront leur vie, et ils ne recevront rien d'autre que des services que leur imposeront malgré eux, en français, les fonctionnaires et hommes politiques du Québec.

Je suis certain que le gouvernement du Québec maintiendra inexorablement sa ligne de conduite, qu'il y ait entente ou non. Ce qui prouve bien qu'il ne s'agissait en fait que d'un rêve. Un moyen d'empêcher le gouvernement canadien de toucher les \$32 500 000 qui reviennent aux Indiens.

Frank Taiotekane Horn
C.P. 772
Caughnawaga, (Québec).

NOUVELLES INDIENNES

Publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord, « Nouvelles indiennes » est un mensuel distribué gratuitement aux Indiens et aux personnes intéressées aux activités des Indiens. Cette publication est préparée par des Indiens et se consacre aux nouvelles fournies par eux, aux articles qui leur sont destinés ou encore qui concernent les Indiens et les communautés autochtones. Les textes qui paraissent dans ce journal peuvent être reproduits en en mentionnant la source. Les opinions émises ne sont pas nécessairement celles du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Les lecteurs sont invités à faire valoir leurs points de vue dans nos pages sous forme de lettres à l'éditeur.
Howard Bernard — Rédacteur
400 ouest, avenue Laurier,
Pièce 351,
Ottawa, K1A 0H4
995-6386



Des commissaires Inuit en information

Fidèle à l'échéancier fixé à l'intérieur de la Convention de la Baie James, la population inuit du Nouveau-Québec a élu cette année ses commissaires d'école qui devront œuvrer au sein de la future commission scolaire Kativik.

Graduellement, la commission scolaire Kativik se prépare à prendre en main les responsabilités qui incombent à un organisme de ce genre au Québec et, c'est dans ce but, que les nouveaux commissaires inuit ont assisté, durant la semaine du 6 décembre dernier, à une session d'information dans la ville de Québec.

L'information qui leur a été offerte était de nature à les initier aux rouages d'une commission scolaire. Les personnes-ressources présentes leur ont expliqué, entre autres, les fonctions des directeurs du service de l'enseignement, de l'éducation aux adultes, du service de l'équipement, des finances et du personnel. Ces informations fournies conjointement par le ministère de l'Éducation du Québec et le ministère des Affaires indiennes et du

Nord, ont permis aux commissaires d'établir des contacts avec les différents services du ministère de l'Éducation, de la commission scolaire du Nouveau-Québec et du ministère des Affaires indiennes.

On se souviendra sans doute que la Convention de la Baie James et du Nord québécois permet aux Inuit, de même qu'aux Cris, de contrôler totalement leur système d'éducation et ce, par l'entremise d'une commission scolaire sous la juridiction du ministère de l'Éducation du Québec.

En effet, selon les termes du chapitre 17 de la Convention de la Baie James et du nord québécois, la commission scolaire Kativik franchira une première étape le 1^{er} juillet 1977 en devenant responsable de toutes les écoles situées dans son territoire.

La deuxième étape, qui se situera en juillet 1978, consistera à prendre la responsabilité totale de la gestion et de l'administration de l'éducation des Inuit, incluant tous les aspects reliés au personnel enseignant.

Wadub: Un centre d'artisanat indien prospère

Le centre d'artisanat indien « Wadub » de Maniwaki a ouvert officiellement ses portes il y a un an. Créé à l'origine comme point de vente où les artisans vendaient leur travail à la pièce, le centre est devenu un lieu de fabrication.

Cette transformation a été rendue possible lorsque le service central de commercialisation a octroyé au centre, en septembre dernier un contrat pour la confection de 400 manteaux (duffle coat). Depuis ce temps, huit femmes indiennes travaillent à plein temps au centre.

En plus de ces manteaux qui seront distribués dans tous les centres de vente d'artisanat du Canada, les employés fabriquent également des mitaines en peau, des pantoufles, des mocassins, des chapeaux ainsi que de menus articles.

Le centre d'artisanat de Maniwaki a bénéficié d'une première subvention du ministère des Affaires indiennes et du Nord lors de sa mise sur pied en novembre 1975. Une seconde subvention lui a été accordée cette année, afin de payer la

main-d'œuvre nécessaire à la fabrication des 400 manteaux.

La direction du centre souhaite que, bientôt, les profits réalisés pourront payer la main-d'œuvre et tenir un inventaire assez considérable à longueur d'année.

La responsable de « Wadub », Mme Pearl Côté, songe à organiser, pour l'automne 1977, un centre pour le traitement des peaux de chevreuil et d'original. Son but est de développer autour d'un commerce rentable, des industries secondaires pour les sous-produits.

Depuis l'ouverture du centre, on remarque un intérêt accru de la population indienne de Maniwaki à l'artisanat. Actuellement, le Centre de main-d'œuvre du Canada offre des cours de perfectionnement de l'art indien à une quinzaine de femmes de la réserve et ce, pour une période de 12 semaines.

Le centre d'artisanat de Maniwaki est un exemple d'efficacité. Pour les gens de cette région, Wadub est plus qu'un nom, c'est une industrie.

ECONOMIC DEVELOPMENT

IDEAS/IDEEES
SPECIAL SUPPLEMENT

MARITIMES



PROMOTION ECONOMIQUE

Page 10

IDEES/IDEAS
CAHIER SPECIAL

MARITIMES



Impressive Progress made

Maritime Indians Quick To Develop Business Opportunities

The primary objectives of the economic development program are:

(a) To increase employment opportunities for Indian people;

(b) To assist them to improve their economic position;

(c) To enhance their ability to promote and execute economic development projects; and

(d) To promote economic progress for the Indian people through the provision of business advisory services.

The statistics are impressive of how business possibilities are being increasingly exploited among the 28 Indian Bands made up of approximately 11,000 Malicite and Micmac Indians, situated in New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island. Recent count shows that there are some 169 separate Indian-owned and operated enterprises employing a total of 418 people in the Maritimes. These totals represent a far cry from the situation just five years ago, when at the end of the 1971-1972 fiscal year there were 36 Indian operations, mainly one-man (or woman) busi-

nesses such as school bus contracting and small canteen or convenience stores. It could be said that many of these operations were family businesses, managed mainly by husbands and wives, often helped out by sons and daughters.

While family businesses in school bussing and small stores are still numerous in many of the Reserves, much larger and more diversified enterprises are being developed by Maritime Indians which employ dozens of people. Take for example the impressive new Abenaki Motor Inn on the Millbrook Indian Reserve on the Trans-Canada Highway at Truro, Nova Scotia, which employs over thirty people, or the two dozen or so who work for and manage the Crane Cove Oyster Farm on the Eskasoni Reserve, some twenty miles from Sydney, in Cape Breton, Nova Scotia.

These noteworthy enterprises, while largely built up by the hard work of Indian businessmen and women, have come about also due to the beefed up economic development advisory staff recruited by

the Department over the past few years. Evidence of the increased emphasis on Indian economic development can be seen by noting that in 1969-70 the program was supervised by an acting Regional head with the assistance of three development officers, whereas at the present time the Maritimes economic development program is headed by an Assistant Regional Director who directs the activities of some 16 business services advisory specialists and various development officers who work out of the Amherst Regional Office, as well as the Fredericton, New Brunswick, and Halifax, Nova Scotia, District Offices.

Not to be overlooked is the valuable advisory assistance available from Canadian Executive Services Overseas (CESO). This organization is designed to make use of the services of retired business executives, professional and other highly qualified older people who are primarily volunteers willing to work overseas in underdeveloped countries. Officially retired from

their professional careers, these people still have a lot to offer and make their expertise and experience available in an advisory way for little more than their personal expenses. As their services may be also used in Canada, the Department has entered into services contracts with CESO to provide volunteers to work with individuals and Indian development groups where it is mutually desirable. Demonstrating the practical acceptance of CESO advisers is underlined by noting that 15 of their people are working to help develop Indian businesses in the Maritimes at the present time.

Of the Indian businesses featured in this special edition, the main emphasis will be on showing the entry of Indian people into more widely diversified types of enterprises, not necessarily all larger businesses, but those which have potential and good chances for success, and which collectively with other local business, add to the reinforcement of the overall economic improvement of the Reserve.

Competence Paying Off

Quickly gaining a reputation for being a competent and thorough technician, Clarence MacDonald, 24, is in business in television and radio repairs on the 920-plus member Shubenacadie Reserve in central Nova Scotia.

He learned his trade in the Windsor, Nova Scotia, vocational school and graduated in June, 1971 with a certificate as a qualified television and radio repairman. Following graduation, he worked to gain experience with an electronics firm in the nearby town of Truro, where he remained for two and a half years.

Mr. MacDonald returned to technical school in Halifax to take a four-months' course in colour television repairs, and following completion of the additional training, decided to go into business by himself, setting up a well-equipped repair shop in the basement of his home on the Reserve.

In business now for about a year, Mr. MacDonald finds that much of his work is with clients off the Reserve within a 25-mile or so radius he finds he can efficiently cover. Well-appreciated, Mr. MacDonald acknowledges, are the warranty repair jobs referred to him by branches of nationally known chain stores in the towns in the area, which sell television and radio sets, but do not have repair facilities of their own.



All set to go out on a service call is Clarence MacDonald, owner / operator of a television and radio repair business.

Due to the location of his home at the remote end of the Reserve, Mr. MacDonald is giving serious consideration to moving and setting

up shop in a more strategic location off the Reserve, so that those customers who like to bring their own sets in for repair themselves may be

able to find and reach his shop more easily.

Progrès remarquables réalisés

Les Indiens des Maritimes créent des débouchés économiques sans délai

Les principaux objectifs du programme de promotion économique sont:

a) d'augmenter les possibilités d'emploi pour les Indiens;

b) d'aider les Indiens à améliorer leur sort économique;

c) d'accroître la capacité des Indiens de promouvoir et de diriger des projets de promotion économique;

d) de promouvoir le progrès économique des Indiens par la prestation de services consultatifs aux entreprises.

Les statistiques démontrent éloquentement que les 28 bandes indiennes, soit environ 11 000 Indiens malacites et micmacs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, exploitent de plus en plus les débouchés économiques de ces régions. Selon les chiffres les plus récents, il y avait près de 69 entreprises détenues et exploitées par des Indiens dans les Maritimes. Ces entreprises emploient 418 personnes. Ces chiffres révèlent une transformation radicale de la situation qui existait il y a cinq ans, alors qu'à la fin de l'année financière 1971-1972, il n'y avait que 36

entreprises indiennes exploitées bien souvent par un seul homme (ou une seule femme), tels un service de transport d'écoliers par autobus, une petite cantine ou un dépanneur. Il s'agissait bien souvent d'entreprises familiales, entreprises exploitées par un homme et son épouse avec l'aide de leurs enfants parfois.

Bien qu'il existe encore beaucoup d'entreprises familiales de ce genre dans les réserves, les Indiens des Maritimes se lancent de plus en plus dans des formes d'entreprises plus diverses et plus grandes, qui emploient des dizaines de personnes. A titre d'exemple, citons le nouveau motel *Abenaki Motor Inn* dans la réserve indienne de Millbrook, sur la route Transcanadienne à Truro (Nouvelle-Ecosse) qui assure un emploi à près de trente personnes, ou le parc d'élevage d'huîtres de Crane Cove dans la réserve Eskasoni, à quelque vingt milles de Sydney, au Cap-Breton (Nouvelle-Ecosse) qui embauche une vingtaine de personnes pour l'élevage proprement dit et la gestion de la ferme.

Ces entreprises dignes de mention sont en grande partie le fruit des durs efforts d'hommes et de

femmes d'affaires indiens, mais elles ont aussi profité de l'aide d'un personnel de consultation en progrès économique plus nombreux, à la suite au recrutement qu'a fait le Ministère au cours des dernières années. Pour constater l'importance accordée au progrès économique des Indiens, il suffit de penser qu'en 1969-1970, ce programme était dirigé par un chef régional intérimaire assisté de trois agents de développement, tandis qu'aujourd'hui, le programme est dirigé par le directeur régional adjoint qui supervise le travail de près de 16 spécialistes des services consultatifs aux entreprises et celui de plusieurs agents de développement qui relèvent du bureau régional d'Amherst et des bureaux de district de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et d'Halifax, en Nouvelle-Ecosse.

Soulignons aussi l'aide inestimable offerte par les Services administratifs canadiens outre-mer (SACO). Cet organisme permet aux administrateurs à la retraite, aux professionnels et à d'autres personnes âgées très compétentes dans un domaine d'offrir volontairement leurs services aux pays sous-déve-

loppés d'outre-mer. Ces personnes, officiellement à la retraite, ont encore beaucoup à offrir et elles mettent leur expérience et leur expertise à la disposition de tous, à titre consultatif, pour un peu plus que leurs dépenses personnelles. Comme leurs services peuvent également être utilisés au Canada, le Ministère a conclu des contrats avec le SACO afin que des volontaires de ce service travaillent avec des particuliers ou des groupes d'Indiens qui souhaitent une telle aide. Le fait que 15 conseillers du SACO œuvrent actuellement dans les Maritimes prouve assez bien leur acceptation par les Indiens.

Dans ce numéro spécial, nous parlerons surtout des entreprises indiennes qui démontrent que les Indiens s'engagent dans des entreprises plus diversifiées, mais non pas nécessairement plus importantes; des entreprises qui ont de plus grandes chances de réussite et qui, prises collectivement avec les autres entreprises locales, viennent améliorer la situation économique de la réserve.

La compétence est la clef du succès

M. Clarence MacDonald, 24 ans, membre de la réserve de Shubenacadie qui est située au centre de la Nouvelle-Ecosse et qui compte plus de 920 membres, passera bientôt pour un des meilleurs techniciens de la région, spécialisé dans la réparation de téléviseurs et d'appareils radio.

Il a appris son métier à l'école des métiers de Windsor (N.-E.) où il a obtenu, en 1971, un certificat de réparateur de téléviseurs et d'appareils radio. Après avoir obtenu ce diplôme, il a voulu acquérir de l'expérience et est entré au service d'une société d'électronique de la ville voisine de Truro, où il a travaillé pendant deux ans et demi.

M. MacDonald a ensuite suivi, à l'école technique d'Halifax, un cours de quatre mois portant sur la réparation des téléviseurs couleurs. Fort de cette nouvelle formation, il décida de se lancer en affaires et aménagea au sous-sol de sa maison, dans la réserve, un atelier de réparation bien équipé.

En affaires depuis maintenant un an, M. MacDonald dit que la majorité de ses clients viennent de l'extérieur de la réserve, soit dans un rayon d'environ 25 milles, territoire qu'il considère pouvoir couvrir efficacement. M. MacDonald apprécie beaucoup les travaux garantis qui lui sont confiés par des succursales de grandes chaînes de magasins installées dans les villes de la région, qui vendent des téléviseurs et des appareils radio mais qui n'offrent pas un service de réparation.



M. Clarence MacDonald est prêt à partir pour répondre à un appel de service.

Comme sa maison se trouve à l'extrémité de la réserve, M. MacDonald pense sérieusement à dém-

nager et à établir un atelier en un endroit mieux situé, à l'extérieur de la réserve, afin d'accueillir les

clients qui aiment apporter eux-mêmes leur appareil à l'atelier pour le faire réparer.

A Husband & Wife Team To Be Proud Of

Residents of the Eskasoni Reserve for all of their lives, Charlie and Pauline Morris, a husband and wife team, are the owners and managers of a neat and tidy grocery store, situated in the midst of this most populous Nova Scotia Reserve, along the shores of Cape Breton's beautiful Bras D'Or Lakes.

Another noteworthy example of having started with very little, Mr. Morris, 31, and his wife began operation of a small canteen, take-

out food business, in 1968, which they continued to run until they built and opened a new store and lunch counter in November, 1973.

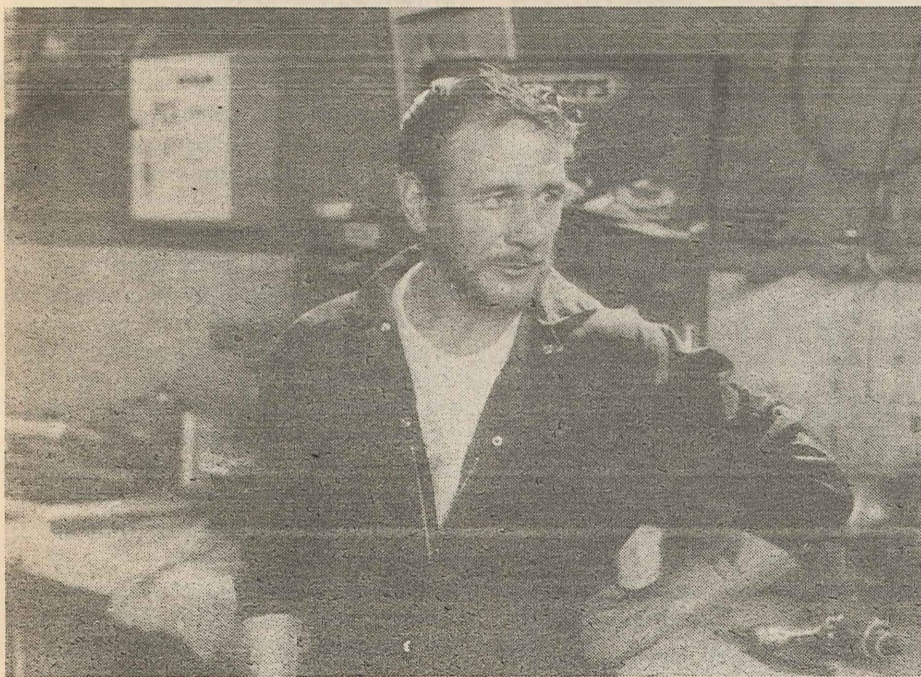
With about 95 percent of the business coming from residents of the Reserve, business is good, Mr. Morris says, and while his inventory at present is mainly groceries, along with the coffee shop and lunch counter, he hopes in the future to possibly expand into other merchandise such as furniture and household appliances.

Mr. Morris does his own book-keeping, and in addition to himself and his wife, the store and lunch counter keep two others busy as part-time employees.



Pauline and Charlie Morris.

Bad Luck Not A Deterrent



Charles Phillips, owner/operator of a car and truck repair shop in Lower Sackville, Nova Scotia.

Charles Phillips, 37, member of the Truro Band in Nova Scotia, operates an automobile and truck repair business off the Reserve in Lower Sackville, not far from the bustling metropolitan centres of Halifax and Dartmouth.

In work for himself on a full-time basis only since January, 1976, Mr. Phillips is another businessman who has come to the point of branching

out with a great deal of previous experience. Expertise in the manufacture of lifting devices was gained by working for some three years in Toronto. Electric arc welding and a solid knowledge of the use of hydraulics were necessary because the firm he worked for manufactured lifting devices called 'hot sticks' for lifting servicemen to work on electric transmission and telephone

lines. Additionally, 12 years were spent in Halifax in service station work and eight years in Dartmouth working on heavy equipment repairs.

All in all, possessed with Class "A" mechanic's papers, Mr. Phillips comes into his own business very well qualified.

Actually, he started to construct his service garage in May of 1975, but ran into bad luck during a storm

in the following September which blew his building down before it was fully braced. Not deterred by misfortune, Mr. Phillips made another attempt and was ready for business by the first part of 1976.

Coming up in the business will be Chuck Jr., 19, who has entered apprenticeship training in motor mechanics, and Tommy, 13, who likes to help out after school and on weekends.

Big Cove Resident Digging In

Jake's Excavation is another rising business which operates out of the Big Cove Indian Reserve, near Rexton, along the northeast coast of New Brunswick. Being successful in the construction business is much like playing poker, says Jacob Francis, 45, hardworking owner/operator of a thriving excavation enterprise, which also includes landscaping, drainage, garbage collection tied into a sanitary land-fill operation, snow removal and a number of other activities connected with the building trades. He likens his business to playing poker because "You have to watch it closely, be careful in taking risks and above all, you must know your business well and keep up with changes to be able to make good estimates of the costs of jobs."

Mr. Francis' expertise has not come about quickly, as he began to work for a construction company in Caswell, Maine, in landscaping, as long ago as 1949, and before returning to the Big Cove Reserve, he spent a goodly number of years with a Fredericton, New Brunswick, firm as heavy equipment operator and as a carpenter. Additionally, before striking out with his own business in 1973, he worked with the Band as foreman in carpentry and plumbing in building a number of new houses on the Reserve.

He began to develop his business in 1975 in a big way and now has an inventory of heavy equipment including two bulldozers, one of which is equipped with a backhoe, a machine known as a Payloader which runs all winter, a four-wheel drive truck for snow removal, a heavy dump truck and a half-ton truck to mention some of the larger pieces. The estimated replacement cost of his equipment at today's prices for new machinery would probably amount to more than \$130,000, Mr. Francis ventured, and to have all that expensive equipment on hand, you have to keep it working, to make it pay, he added.

In addition to his regular work, he contracts basements and building prefabricated roof-trusses for new houses. About 25 percent of his work is in landscaping, driveways and drainage, and this past summer, about 75 percent of his work came from off the Reserve. Since he began advertising his business, the volume has noticeably increased, Mr. Francis said.

In addition to himself, he usually has enough work to keep three employees busy, one of whom is his 17-year-old son Joseph who ordinarily operates the heavy equipment. And on top of all his business responsibilities, Jake Francis still finds time to do his part in helping to carry out the local government of the Reserve by serving as Councillor in the Big Cove Band's 13-member Council.



Putting the combination bulldozer and backhoe through its paces.

Un couple dont on peut être fier

Résidants depuis toujours de la réserve d'Eskasoni, les époux Charlie et Pauline Morris sont propriétaires et directeurs d'une épicerie propre et accueillante, installée au cœur de cette réserve très peuplée de la Nouvelle-Ecosse, située sur les rives du magnifique lac Bras d'Or, au Cap-Breton.

Voilà un autre exemple de débuts modestes qui est digne de mention. En effet, M. Morris, 31 ans, et son épouse débutèrent en 1968 avec une petite cantine doublée d'un service de commandes à emporter, qu'ils

exploitèrent jusqu'à ce qu'ils construisent un nouveau magasin et casse-croûte en novembre 1973.

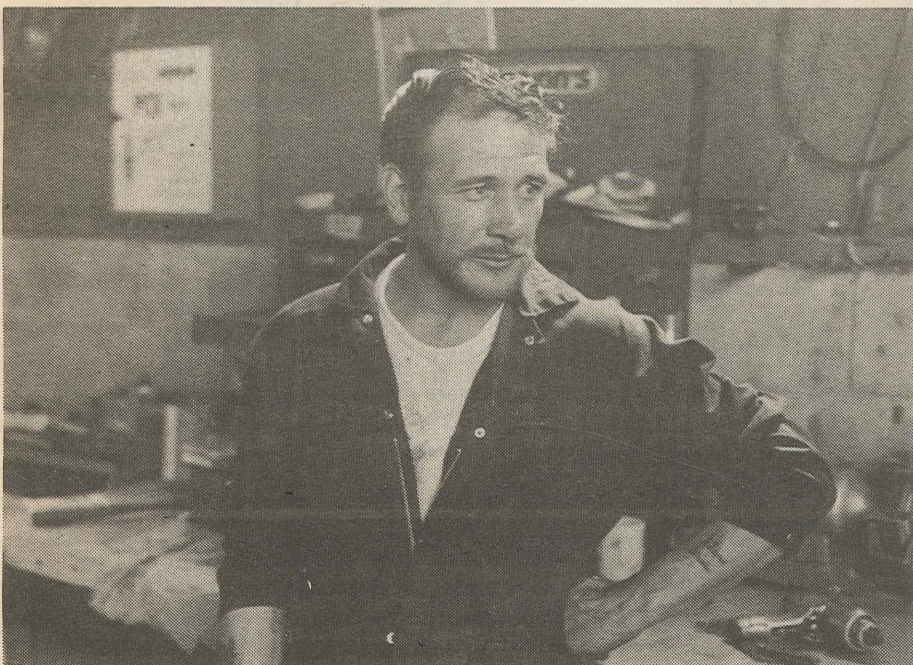
Le commerce de M. Morris est alimenté, dans une proportion de 95%, par les résidants de la réserve, et les affaires sont bonnes, dit M. Morris. Son stock est limité actuellement aux marchandises d'épicerie et aux marchandises nécessaires pour le casse-croûte, mais il espère plus tard se lancer dans la vente de meubles et d'appareils ménagers.

M. Morris tient lui-même les livres, et lui et sa femme sont secondés par deux employés à temps partiel pour servir les clients du magasin et du casse-croûte.



Pauline et Charlie Morris.

Quand la malchance s'en mêle



Charles Phillips, propriétaire et exploitant d'un atelier de réparation d'automobiles et de camions à Lower Sackville (N.-E.)

Charles Phillips, 37 ans, membre de la bande de Truro (N.-E.), exploite un commerce de réparation d'automobiles et de camions à Lower Sackville, à l'extérieur de la réserve, non loin des bourdonnants centres urbains d'Halifax et de Dartmouth.

Entièrement à son compte depuis janvier 1976 seulement, M. Phillips est un autre homme d'affaires qui a mis à profit toute l'expérience ac-

cumulée. M. Phillips a travaillé à Toronto pendant trois ans où il a acquis de l'expérience dans la fabrication d'appareils de levage. Il était nécessaire de connaître la soudure à l'arc électrique et les principes d'hydraulique puisque la société pour laquelle il travaillait fabriquait des dispositifs de levage destinés aux réparateurs de lignes de transmission et de lignes téléphoniques.

M. Phillips a, en outre, travaillé dans une station-service d'Halifax pendant douze ans et il a également passé huit ans à Dartmouth où il réparait du matériel lourd.

En résumé, M. Phillips, qui détient un certificat de mécanicien de première classe, est hautement qualifié pour se lancer en affaires.

En fait, il commença à construire son garage en mai 1975, mais malheureusement, le bâtiment, qui

n'était pas entièrement contreventé, s'effondra au cours d'une tempête en septembre. Ne se décourageant pas pour autant, M. Phillips recommença et au début de 1976, il était prêt à démarrer.

Chuck Phillips fils, 19 ans, apprenti mécanicien, et Tommy, 13 ans, qui aime bien prêter main-forte après la classe et pendant les week-ends, s'associeront sans doute à leur père.

Ce résident de Big Cove n'est pas dans le trou

Jake's Excavation est une autre entreprise progressive exploitée dans la réserve indienne de Big Cove, près de Rexton sur la côte nord-est du Nouveau-Brunswick. Le domaine du bâtiment, c'est comme le poker, dit M. Jacob Francis, 45 ans, propriétaire-exploitant dur à la tâche, d'une prospère entreprise d'excavation, qui offre également des services d'aménagement paysager, de drainage, de cueillette des ordures aux fins de remblais sanitaires, d'enlèvement de la neige et autres services reliés à l'industrie du bâtiment. Il compare son travail au poker parce que, dit-il, « vous devez être très attentif, calculer les risques et, par-dessus tout, connaître à fond votre secteur d'activité afin de pouvoir vous adapter aux changements et estimer correctement les coûts des travaux. »

M. Francis n'a pas acquis sa compétence en un jour. Ses débuts remontent à 1949 lorsqu'il commença à travailler pour la section d'aménagement paysager d'une entreprise de construction de Caswell (Maine). Avant de revenir à la réserve de Big Cove, il avait travaillé pendant plusieurs années pour le compte d'une entreprise de Fredericton (N.-B.) à titre de conducteur d'équipement lourd et de menuisier. Avant de se lancer en affaires, en 1973, il avait été contremaître des travaux de menuiserie et de plomberie pour le compte de la bande, qui avait entre-

pris la construction de nouvelles maisons dans la réserve.

Il commença à mettre son entreprise en valeur en 1975, et son stock de matériel lourd, pour ne mentionner que les plus grosses pièces, comprend maintenant deux bulldozers dont l'un est équipé d'une pelle en rétro, une pièce d'équipement dite Payloader, qui fonctionne tout l'hiver, un camion à quatre roues motrices pour l'enlèvement de la neige, un gros camion à benne basculante et une camionnette. M. Francis estime que le coût de remplacement de cet équipement aux prix actuels s'éleverait à \$130 000 et il ajoute que pour pouvoir garder tout cet équipement dispendieux, il faut le faire fonctionner, il faut qu'il rapporte.

En plus de ces travaux réguliers, M. Francis passe des contrats d'exécution de fondations et de fermes de toit préfabriquées pour les nouvelles maisons. Environ 25% de ses activités sont des travaux d'aménagement paysager, d'aménagement d'entrées de garage et de drainage, et l'été dernier, 75% environ de ses transactions ont été réalisées à l'extérieur de la réserve. M. Francis dit que depuis qu'il a commencé à faire de la publicité, ses affaires ont augmenté d'une façon marquée.

Il y a habituellement assez de travail pour occuper trois employés dont l'un est le fils de 17 ans de M. Francis, qui conduit habituellement le matériel lourd. Malgré toutes ces responsabilités, M. Jake Francis trouve le temps de faire sa part dans l'administration locale puisqu'il fait partie du conseil de la bande de Big Cove qui compte 13 membres.



Le bulldozer équipé d'une pelle en rétro.

Leonard Paul Spells "Warmth"

One of the senior Band Councilors on the Eskasoni Reserve, the most populous in Nova Scotia with a resident population pushing 13 hundred people, Leonard Paul, 40,

has been in business for himself for over eight years. Starting first as a school bus contractor on the Reserve which lasted for six years, he first started in fuel oil distribu-

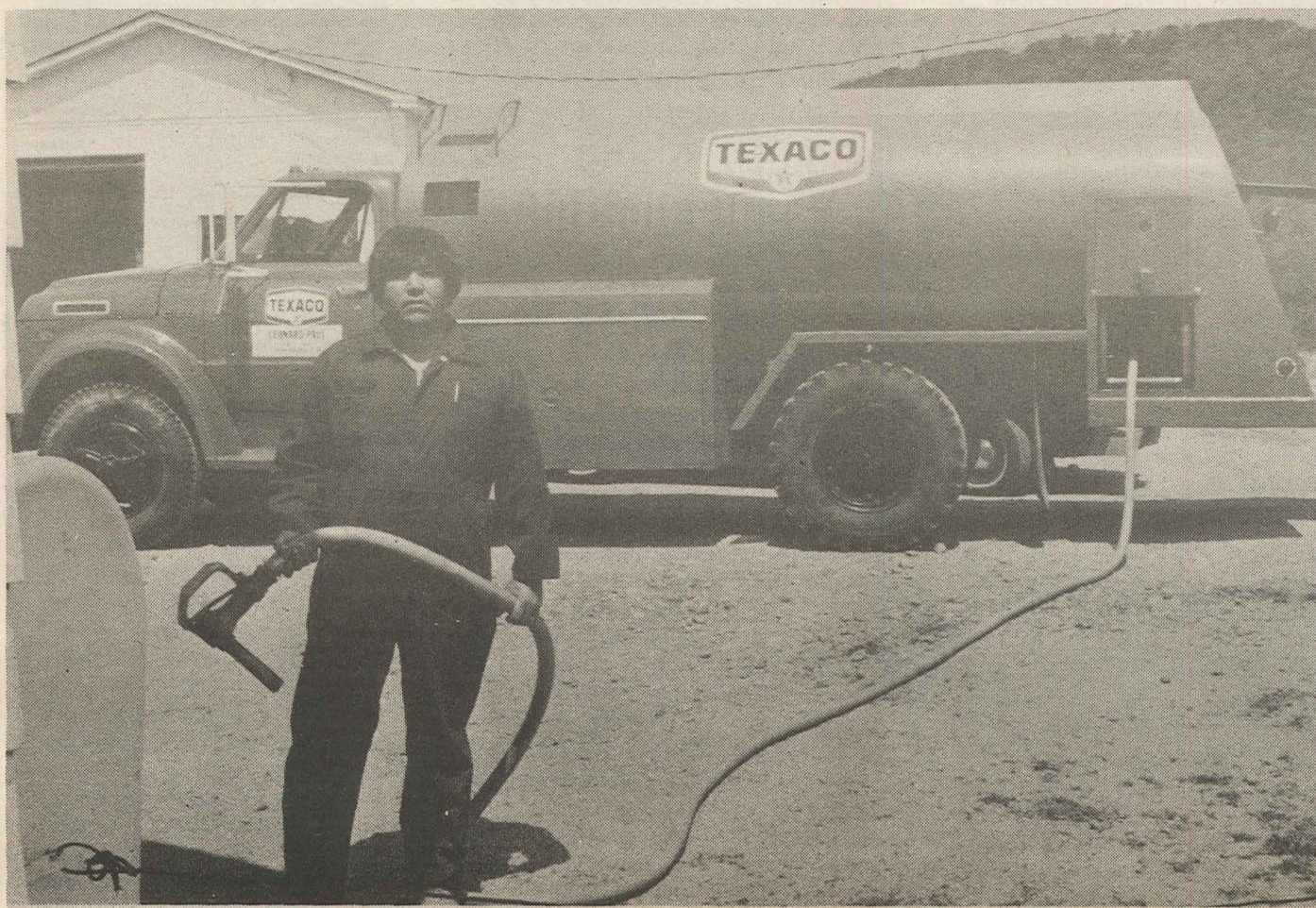
tion two years ago under the Texaco of Canada banner.

Now equipped with a second and newer radio-dispatched truck, time is drastically cut down from needless travel back to home base to pick up new orders during times of severe cold when many of the 320 households on the Reserve seem to be running low at the same time. At such times, all that is necessary is for his wife Josephine to take the orders as they come in by telephone and then relay them out to the trucks by wireless radio.

Mr. Paul's ambition is to establish his own bulk storage station right on the Reserve, which in addition to giving him a better price would also cut down on the frequent trips to Sydney, more than 20 miles away, to load his trucks with more oil.

With a territory some 40 miles wide, Mr. Paul estimates about 90 percent of his business comes from the Reserve and the remainder from non-Indian customers in the surrounding countryside. Business is good, as last year he sold 400,000 gallons of furnace and stove oil, and this year he expects to reach the 500,000 gallon mark.

In addition to being in the oil business and on the Band Council, Leonard Paul also has the distinction of being President of the Crane Cove Oyster Farm Ltd., the largest single employer of Indian people on the Reserve, with more than twenty persons on the payroll.



Leonard Paul gets ready to replenish the fuel oil supply of another Eskasoni Reserve householder.

Years Of Experience Are Rewarding



Arthur Francis and son Vernon.

In one of the most beautiful parts of Prince Edward Island, Arthur Francis, 63, member of the Abegweit Band, has been in the oyster farming business at the Rocky Point Indian Reserve for just about three years. Lest it be thought he is a newcomer to the industry, Mr. Francis has had experience with oysters

going back some 40 years to his boyhood and youth on the Lennox Island Reserve, up on the other side of P.E.I. near Malpeque Bay.

With twelve and a half off-shore acres under lease from the Provincial Dept. of Fisheries, Mr. Francis had 4,500 veneer rings set out last year in a nearby river to collect

spat, which are seedling oysters, and this past summer the year-old oysters were then picked and placed in his leased oyster bed to mature for three more years. In addition to his own efforts to cultivate oysters from seedlings, Mr. Francis has been collecting partially mature oysters every year which have been growing on their own elsewhere in public territory. These are transported to his leased area to be cultivated also to maturity.

At the break-even point this year, it is a seasonal business which keeps Mr. Francis busy some six months of the year. During peak periods, he is assisted by his 16-year-old son Vernon and son-in-law Reginald Bernard, 24.

His business is known as Rocky Point Fisheries Ltd., and to make the most of every opportunity, Mr. Francis diligently pursues his responsibilities as a member of the board of directors of the Queen's county branch of the Prince Edward Island Oystermen's Association.

Good Management Key To Success

Being in an exciting Indian owned and operated shop in a new northend shopping plaza in the bustling city of Moncton, New Brunswick, even for a few minutes, customers and visitors alike are impressed with the sound of Micmacs doing business, for the cash register never seems to stop ringing for very long, when it can be heard among the variety of sounds coming from tape

decks, car radios, home stereo sets, citizens' band radios and just about any other electronic sound device you can name. In fact, the business is called Micmac Sound Ltd., of which Timothy Thomas, 33, is president and general manager.

A franchised dealer of internationally known Muntz electronic products, Mr. Thomas started out with a \$40,000 inventory in October, 1974. He estimates that the value of his stock now is in the neighbourhood of \$68,000 and during the course of a year's business the stock should be turned over at least five times.

An alert and engagingly aggressive salesman, Mr. Thomas spends a lot of his time attending to customers himself, and in addition to a full-time serviceman who attends to car installations and warranty repairs in the store's two-bay service area, Mrs. Thomas also helps out in the store with the accounting, banking and cash sales. On call most of the time are one or more part-time sales clerks.

Although a member of the Lennox Island Band of Prince Edward Island Mr. Thomas spent a goodly portion of his youth in the United States and served in the armed forces there for six years before returning to Canada.

With continued good management and a healthy business climate, Mr. and Mrs. Timothy Thomas are well on their way to success. Appreciative of the expert assistance received from a CESO adviser, a sales and management executive retired from a large national department store, Mr. Thomas hopes that if all goes well he may be able to open stores in other large Maritime cities.

Qui dit Leonard Paul dit chaleur

M. Léonard Paul, 40 ans, l'un des principaux conseillers de bande de la réserve d'Eskasoni, la plus peuplée de la Nouvelle-Ecosse avec 1 300 résidents, travaille pour son propre compte depuis plus de huit ans. Il a débuté comme concession-

naire d'autobus scolaires dans la réserve, entreprise qu'il a exploitée pendant six ans, puis il s'est associé il y a deux ans avec la société Texaco Canada Limited pour la distribution d'huile à chauffage (mazout).

Il dispose maintenant d'un second camion de modèle plus récent et équipé d'une radio, ce qui permet de réduire considérablement le temps perdu en voyages vers la maison pour prendre les nouvelles commandes en périodes de grand froid lorsque les réserves d'huile des 320 habitations de la réserve semblent s'épuiser en même temps. Son épouse, Joséphine, note les commandes téléphoniques et les transmet aux camions par radio sans fil.

M. Paul rêve d'établir sa propre station de stockage en vrac dans la réserve même, ce qui lui permettrait de bénéficier de meilleurs prix et réduirait également le nombre assez élevé des voyages qu'il doit faire à Sydney, à plus de 20 milles de distance, pour refaire ses approvisionnements de mazout.

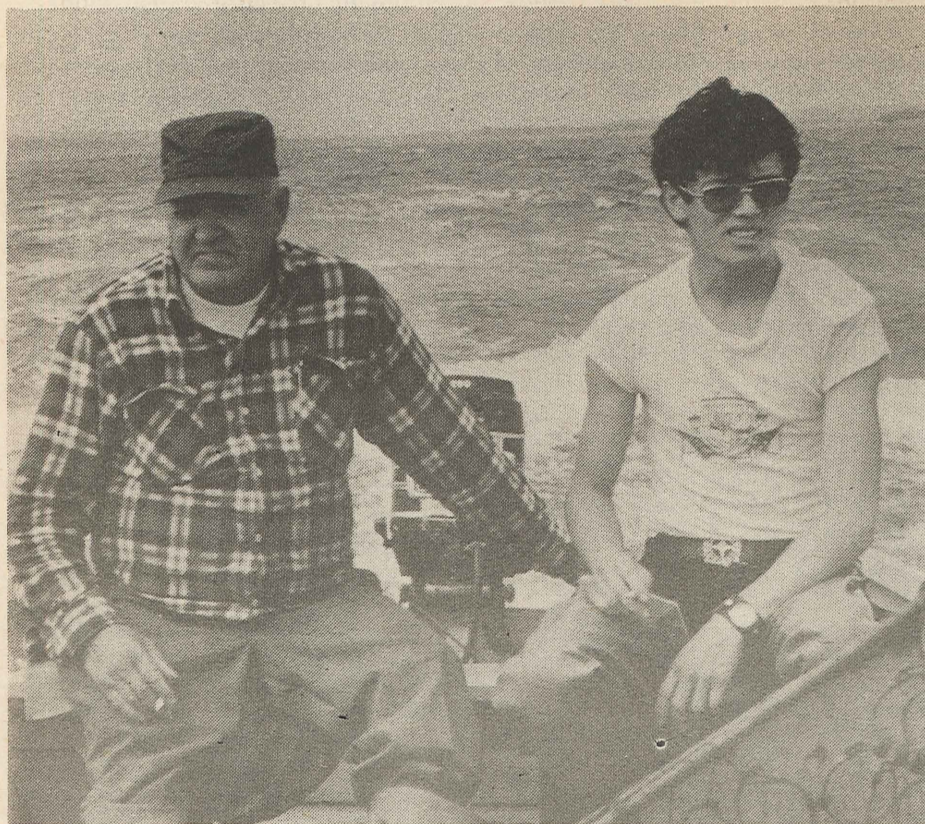
Sur un territoire de quelque 40 milles, M. Paul réalise 90% de ses transactions dans la réserve; les autres clients sont des non-Indiens des environs. Les affaires sont bonnes puisque l'année dernière, il a vendu 400 000 gallons de mazout, et qu'il prévoit atteindre les 500 000 gallons cette année.

Outre l'exploitation de son commerce de distribution de mazout et ses tâches au sein du conseil de bande, M. Paul occupe le poste de président de la *Crane Cove Oyster Farm Ltd.*, le plus gros employeur d'Indiens de la réserve, soit plus de vingt personnes.



M. Léonard Paul se prépare à remplir le réservoir de mazout d'une autre maison de la réserve d'Eskasoni.

L'expérience est d'or



Arthur Francis et son fils Vernon.

Dans l'une des plus belles régions de l'île du Prince-Edouard, M. Arthur Francis, 63 ans, membre de la bande d'Abegweit, exploite depuis trois ans un parc d'élevage d'huîtres dans la réserve indienne de Rocky Point. Monsieur Francis n'est pas un nouveau venu dans cette industrie, bien au contraire: son expérience de l'élevage des huîtres remonte à ses jeunes années dans la réserve de l'île Lennox, de l'autre côté de l'île, près de la baie Malpeque.

Disposant de douze acres et demie de littoral que lui a loués le ministère provincial des pêcheries, M. Francis a fait installer l'année dernière 4 500 anneaux de bois de placage dans une rivière voisine pour récolter des larves ou naissains; et l'été dernier, ces huîtres d'un an ont été recueillies et placées dans le parc d'élevage loué où elles poursuivront leur croissance pendant trois ans. Chaque année, M. Francis récolte également en territoire public, des huîtres n'ayant

pas encore atteint la maturité. Il les dépose dans son parc d'élevage où elles achèvent leur croissance.

Parvenue au seuil de rentabilité cette année, l'entreprise occupe Monsieur Francis quelque six mois par année. Pendant les périodes de pointe, son fils de 16 ans, Vernon, et son gendre, Reginald Bernard, 24 ans, lui donnent un coup de main.

Le commerce de Monsieur Bernard est connu sous le nom de *Rocky Point Fisheries Ltd.*, et afin de profiter de toutes les occasions, M. Francis continue d'assumer avec diligence ses tâches de membre du conseil d'administration de l'association des éleveurs d'huîtres de l'île-du-Prince-Edouard (Prince Edward Island Oystermen's Association) pour la division du comté de Queen.

Sound Ltd. M. Timothy Thomas, 33 ans, en est le président-directeur général.

M. Thomas a obtenu une concession de la société d'électronique Muntz, de renommée internationale, en octobre 1974. Il a démarré avec un stock de \$40 000 et il estime à environ \$68 000 la valeur de son stock actuel, qui est renouvelé quatre fois par année.

Homme alerte, engageant et vendeur dynamique, M. Thomas s'occupe lui-même des clients pendant une bonne partie de son temps. Il est secondé par un préposé aux installations de radios d'automobile et aux réparations garanties dans l'aire de service du magasin qui comporte deux sections, ainsi que par son épouse, qui s'occupe de la comptabilité, des affaires de banque et de la caisse. L'entreprise emploie également un ou plusieurs commis aux ventes, qui travaillent à temps partiel.

Membre de la bande de l'île Lennox (I.-P.-E.), M. Thomas a néanmoins passé une partie de sa jeunesse aux Etats-Unis où il a servi dans les Forces armées dans les six années qui ont précédé son retour au Canada.

Grâce à une excellente administration et à un climat économique favorable, M. et Mme Thomas sont bien engagés dans la voie du succès. Ils ont beaucoup apprécié les services d'un expert-conseil du Service administratif canadien outre-mer, ex-directeur des ventes et administrateur d'une succursale d'une chaîne nationale de grands magasins, maintenant à la retraite. M. Thomas dit que si les affaires continuent ainsi, il pourra peut-être ouvrir des boutiques dans d'autres grandes villes des Maritimes.

Une saine gestion assure le succès

Les clients et les visiteurs qui pénètrent dans une certaine boutique possédée et exploitée par des Indiens dans un nouveau centre commercial de la ville active de Moncton (N.-B.), sont impressionnés par la cacophonie qu'ils y entendent, et la caisse enregistreuse semble ne jamais arrêter de crépiter lorsqu'on peut l'entendre parmi tous les autres sons des enregistreuses, des appareils radio d'automobile, des chaînes stéréo, des appareils de radio à ondes courtes et de tous les autres appareils électroniques imaginables. En fait l'entreprise s'appelle *Micmac*

Randy keeps on Trucking

Being a resident of the 270-member Woodstock Reserve, strategically situated along the Trans-Canada Highway in the beautiful Saint John River Valley, has been of special advantage to Randy Paul, 34, who is owner/operator of his own diesel truck. From a point about 50 miles north of Fredericton in north-central New Brunswick, Mr. Paul drives mainly long hauls from Montreal, Quebec, along the St. Lawrence Seaway, to the Atlantic Ocean at Halifax, Nova Scotia, and then back again. Sometimes making almost two round trips each week, having his home located at almost the half-way point between the two large cities makes it fairly convenient for the enterprising Randy Paul to have reststops with his wife Faye and five children, in the midst of an 800-some mile haul in either direction.

A driver for wages for a number of years working for other owners, Randy decided there were merits in purchasing his own truck and late in 1973 made application for a loan under the auspices of the Indian-Eskimo Economic Development Fund. The loan was approved, and early in 1974, Mr. Paul was in business with a \$32,000 Apex Kenworth truck-tractor, which he operates on a mileage basis under a contractual arrangement with Smith Transport.

Immaculate inside and out, the interior is finished in shades of red, with heavy shag carpeting covering the engine compartment. The leatherette seats shine, because Faye uses baby oil on them when she cleans the inside of the truck. The driver's seat is cushioned by air which takes the shock out of traveling over bumpy roads, and behind is a curtained compartment about the size of a single bed for sleeping at the side of the road.

Randy has installed a stereo tape deck for the country and western music he prefers and a citizen's band radio for talking to other drivers. There are photos of Faye and the children and an Indian neck-piece as a sign of his Indian origin, as well as decal transfers of an Indian wearing a western headdress on the outside of the truck on each side.

His truck has over 300,000 miles on it now, and Randy says "You have to have experience in driving along with a mechanical aptitude to be a successful long-distance trucker, because when there are minor breakdowns, you can do your own troubleshooting and often make your own repairs." He carries almost a full set of tools in a special compartment in the truck, and knowing how to use them, keeps his truck rolling over the long miles, with minimum loss of time. "After all, those miles and the time it takes to drive them are important to me as I get paid by the mile," Randy emphasized, adding, "but also I get paid for doing something I like, for I love being behind the wheel on the open road."



At the roadside, Randy Paul makes an adjustment freeing-up a brake that began to heat-up and smoke.

Dream Becomes Reality

A long awaited dream became reality last December for the 650 residents of the Burnt Church Indian Reserve in the opening of their own fully modern cash and carry supermarket. Said to be the only store of its kind within a radius of some 30 miles of the Reserve, which itself is situated about 35 miles northeast of Newcastle, New Brunswick, the well-stocked supermarket is operated as a co-operative in conjunction with Maritime Co-op Services.

Starting out with a full-time staff of three, the first manager was Clarence Paul, a member of the St. Mary's Reserve at Fredericton and long-time employee of Maritime Co-op Services. The other employees are from the Reserve and are Mathilda Francis as cashier and Everett Dedam, who started out as assistant store manager. Mary Ward is book-keeper on a part-time basis.

Clarence Paul has subsequently moved on to other things, and Everett Dedam has moved up to take charge of the store as manager-in-training.

The concept of the store is the same as other co-operative businesses in the Maritimes and members are to be allowed a three per cent rebate at the end of the year following a directors' meeting. Many of the brand names in the super-



Manager-in-training Everett Dedam re-stocks shelves with Co-op brand items.

market are sold under the Co-op label.

The construction cost, with equipment and stock included, totalled approximately \$120,000, and the

store inventory to start with was valued at \$20,000.

In addition to the assistance of officials of Maritime Co-operative Services from Moncton, organiza-

tional advice on estimating, financial forecasting and the obtaining of funding was provided by a business services adviser from the Indian Affairs District Office at Fredericton.

Randy est un routier heureux

Pour Randy Paul, 34 ans, propriétaire et conducteur de son propre camion diesel, le fait de résider dans la réserve de 270 habitants de Woodstock, située à un endroit stratégique le long de la Transcanadienne, dans la magnifique vallée de la rivière St-Jean, s'est révélé très avantageux. Vivant ainsi à environ 50 milles de Fredericton, au centre nord du Nouveau-Brunswick, M. Paul effectue surtout de longs parcours à partir de Montréal (Québec), en suivant la voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à l'Atlantique pour se rendre à Halifax (Nouvelle-Ecosse), avant de prendre le chemin du retour. Il fait parfois deux voyages aller-retour la même semaine, et le fait d'habiter à mi-chemin entre les deux grandes villes permet au hardi Randy Paul de faire des haltes pour se reposer avec sa femme Faye et ses cinq enfants, au milieu d'un voyage de quelque huit cent milles dans l'une ou l'autre des directions.

Chauffeur à forfait depuis un certain nombre d'années, Randy a décidé qu'il y aurait avantage à acheter son propre camion. Vers la fin de 1973, il présente donc une demande d'emprunt au Fonds de promotion économique des Indiens et des Esquimaux. Le prêt lui est accordé, et au début de 1974, M. Paul se lance en affaires avec un camion à remorque Apex Wenworth de \$32,000. Il signe un contrat avec la société Smith Transport, qui le paie au millage.

Le camion est immaculé. L'intérieur est décoré en tons de rouge,

et le compartiment du tracteur est recouvert d'un tapis pelucheux. Le similicuir des sièges reluit, car Faye l'enduit d'huile pour bébé lorsqu'elle nettoie l'intérieur du camion. Le siège du conducteur est garni d'un coussin d'air qui absorbe les chocs sur les routes cahoteuses. A l'arrière se trouve un compartiment fermé par des rideaux et de la grandeur d'un petit lit, qui permet au chauffeur de dormir au bord de la route.

Randy s'est installé un lecteur de pistes stéréo pour faire jouer ses airs préférés de musique western, et une radio à bande de communication locale pour parler aux autres conducteurs. La cabine est ornée de photos de Faye et des enfants, ainsi que d'une parure de cou indienne, signe de ses origines. L'extérieur du camion est décoré, de chaque côté, de décalques d'un Indien portant une coiffure de l'Ouest.

Ayant jusqu'à maintenant parcouru plus de 300 000 milles dans son camion, Randy affirme qu'un bon routier doit nécessairement posséder une bonne expérience de la conduite et des aptitudes de mécanicien pour parer aux défaillances mineures en localisant la pièce défectueuse et en effectuant lui-même les réparations. Randy transporte un assortiment presque complet d'outils dans un compartiment spécial du camion; il sait très bien comment s'en servir, ce qui lui permet de parcourir de longues distances en perdant le moins de temps possible.

«Après tout souligne-t-il, le millage et le temps sont très importants pour moi, puisque je suis payé au mille». Il ajoute cependant qu'il est payé pour faire un travail qu'il aime, car il adore se retrouver au volant sur une route qui s'ouvre devant lui.



Arrêté au bord de la route, Randy Paul dégage un frein qui commençait à chauffer et à fumer.

De son côté, outre l'entretien de la maison et le soin des enfants en l'absence de Randy, Faye s'occupe de la comptabilité, ayant reçu la formation nécessaire d'un comptable de la localité qui les a initiés, elle et son mari, à la tenue de livres au moment de l'achat du camion.

Un rêve se réalise

Un rêve caressé depuis longtemps est devenu réalité en décembre dernier pour les résidents de la réserve indienne de Burnt Church qui ont assisté à l'ouverture de leur supermarché des plus modernes. Seul magasin du genre, semble-t-il, dans un rayon de 30 milles de la réserve, située à environ 35 milles au nord-est de Newcastle (N.-B.), l'établissement, bien approvisionné, est une coopérative faisant partie du réseau des *Maritimes Co-op Services*.

L'entreprise a démarré avec un personnel à plein temps de trois employés dirigés par M. Clarence Paul, membre de la réserve de St. Mary's, de Fredericton, qui avait longtemps été au service de la *Maritime Co-op Services*. Les autres employés ont été recrutés dans la réserve; il s'agit de Mathilda Francis, caissière, et d'Everett Dedam, qui débute comme directeur adjoint. Mme Mary Ward tient les livres à temps partiel.

Depuis, M. Clarence Paul s'est orienté ailleurs, et M. Everett Dedam dirige maintenant les destinées du magasin tout en recevant une formation interne.

Le magasin fonctionne comme les autres coopératives des Maritimes et les membres ont droit à une ristourne de trois pour cent à la fin de l'année après la tenue d'une réunion



M. Everett Dedam, directeur en stage de formation, regarnit des étagères avec des produits sous étiquette Co-op.

des directeurs. Plusieurs marques de produits offerts par le super-marché sont vendues sous l'étiquette de la coopérative.

Le coût du projet, y compris l'équipement et le stock, s'est élevé

à environ \$120 000; le stock de démarrage était évalué à \$20 000.

Outre l'aide reçue des représentants des *Maritime Co-op Services* de Moncton, l'entreprise a bénéficié des avis d'un conseiller en questions

commerciales du bureau de district des Affaires indiennes situé à Fredericton sur des points comme l'établissement d'estimés, les prévisions budgétaires et les sources de financement.

Being on Your Toes Pays Off



President and general manager of a thriving aluminum eavestroughing business in the bustling Halifax-

Dartmouth metro area, Bill Bernard, 35, says, "Having your own business is a lot of responsibility and

Having a capacity for producing seamless and virtually endless eavestroughs, requires great rolls of aluminum.

you have to be on your toes all the time. The business will not run by itself." An incorporated enterprise under the name Wm. Bernard Manufacturing Ltd., the business is entirely owned and operated by Bill and his wife Gloria who serves as Vice-President and Secretary-Treasurer. An office has been built into the basement of their attractive new home, in a semi-rural area near Enfield and Wellington, Nova Scotia, and their combined warehouse and plant is situated a short distance away. Gloria helps with the accounting, payroll, purchasing, inventories, and just about any other administrative matter you can name, but she does have the assistance of a part-time bookkeeper two days each week.

Bill hails from the Shubenacadie Reserve, about 30 miles away, and Gloria is a native of Campbellton, New Brunswick. Bill worked in the related field of aluminum siding for some 15 years and gradually acquired expertise in the manufacture and installation of rain gutters. For three years before striking out for himself with his new firm, he was self-employed as a sub-contractor earning a solid reputation in the trade.

Now equipped with two vans, seamless eavestroughs or rain gutters may be produced to size right at each job site, and at peak periods nine men are hired to keep up with the demand.

Baskets Are Big Business

In their second season as Indian arts and crafts retail shop owners and operators are Nikki and Jim Smith of the Annapolis Valley Band in Nova Scotia. Officially partners in an incorporated business, their Micmac Basket Shop is strategically located next to the entrance of the Grand Pré National Historic Park not far from Wolfville.

Mrs. Smith comes into the business as manager and buyer well-equipped with retail sales experience having worked as management trainee with a large nationally known chain store. Her husband Jim is a full-time employee of the Atlantic Regional Office of Canada Manpower in Halifax as a special consultant for native employment. In spite of his demanding job, Mr. Smith advises on the management of the shop as a full-fledged partner in his spare time, and Mrs. Smith took pains to proudly point out the shelving and display cases constructed by her husband.

As approximately 90 percent of Indian arts and crafts production in Nova Scotia has to do with baskets and related products for which the Micmac are famous, finely crafted baskets and beautifully unique wooden flowers make up a goodly portion of the shop's inventory. Considered among the best basket makers in Nova Scotia, the work of Noel and Rita Smith, Jim's parents, is prominently featured in the store.

In addition to Micmac baskets and wooden flowers, a considerable



Nikki Smith concludes another sale to a very pleased customer.

portion of the shop's inventory is purchased from Canadian Indian Marketing Services at Ottawa. Outstanding samples, ranging from high-quality Iroquois silver and leather work, wooden wall carvings, from British Columbia, and Cree bone-carved necklaces and neck chokers, to name a few of the more outstanding items, adorn the shelves and walls of the well-stocked store.

Nikki Smith wants people to know that her merchandise "is not just representing Micmac Indians but preference is given to them." She additionally strives to have her customers understand the background and history of what they are buying.

Store Owner Grew With Community

At the 1,000-plus resident Big Cove Reserve, near Rexton, New Brunswick, Albert Levi, 44, is an impressive example of an Indian businessman who has grown with the community. Chief of the Band since July, 1967, Mr. Levi and his wife Philomene, started a canteen-type, convenience store in 1958 with their cash savings of \$88. Their inventory to start with was mainly potato chips, soft drinks and candies, with average sales of \$175 to \$200 per month at the start.

Mr. Levi made special note of the need for him to diversify his busi-

ness on the Reserve, to be able to survive during times of poor sales volume. He said "In an Indian community, no one business can survive; you have to have more than one, because there aren't many people." This led him into buying a used half-ton truck for general hauling jobs and buying and selling rabbits, fish and returnable bottles. In 1961 he entered the taxi business, driving some several hundred thousand miles yearly, but got out of it in 1966, noting that there was very little profit in the taxi business due to high operating costs. He then entered school bus contracting, starting with a 34-passenger bus. Mr. Levi is still in this business and now has two busses, one a 66-passenger vehicle and the other holds 86 students.

He continued to build his store through the years and it took seven to eight years before he could carry a fairly complete line of groceries. Sales volumes have now grown to average \$18,000 monthly. This has made possible providing two additional jobs on the Reserve for clerking in the store, as well as two more jobs for driving the school busses.

Albert Levi's formula for successful business is "Anyone who starts a business should start small, especially if he hadn't any business experience before. You have to learn how to handle the customers and how to serve. A hard part to learn was that the money earned was the business money. You have to salary yourself so much, and not more, until the business tells you so. You should immediately set the salary and if business is slow, then it would not be raised."

Il est payant d'avoir l'oeil ouvert



Bill Bernard, 35 ans, président et directeur général d'une prospère entreprise de fabrication de gouttières en aluminium dans l'active région métropolitaine d'Halifax-Dartmouth, dit: « Etre propriétaire d'en-

treprise comporte beaucoup de responsabilités et vous oblige à être continuellement en alerte. L'entreprise ne se dirige pas toute seule ». Compagnie incorporée sous le nom de *Wm. Bernard Manufacturing Ltd.*,

Pour produire des gouttières sans joints et presque sans fin, il faut de grandes feuilles d'aluminium.

l'entreprise est la propriété unique de M. Bernard, qui l'exploite avec son épouse Gloria, vice-présidente et secrétaire-trésorière. M. et Mme Bernard ont aménagé des bureaux au sous-sol de leur jolie maison située dans une zone semi-rurale près d'Enfield et Wellington (N.-E.). L'entrepôt et l'usine, combinés en un seul bâtiment, se trouvent à proximité de la maison. Mme Bernard s'occupe de la comptabilité, de la paye, des achats, des inventaires et de toutes les questions administratives imaginables, mais elle a recours, deux jours par semaine, aux services d'un teneur de livres.

M. Bernard est originaire de la réserve de Shubenacadie, située à environ 30 milles de son domicile actuel, et Gloria est native de Campbellton (N.-B.). M. Bernard a travaillé pendant une quinzaine d'années dans l'industrie des revêtements d'aluminium où il a acquis graduellement des compétences dans la fabrication et l'installation de gouttières. Au cours des trois années qui ont précédé l'établissement de son entreprise, il travaillait à son compte à titre de sous-entrepreneur et s'était bâti une solide réputation dans ce secteur d'activité.

L'entreprise dispose maintenant de deux camions de livraison et peut fabriquer des gouttières sans joints de la longueur voulue à pied d'œuvre. Pendant les périodes de pointe, on embauche neuf employés pour satisfaire à la demande.

Dans les petits paniers, les bonnes affaires

Nikki et Jim Smith, de la bande d'Annapolis Valley (N.-E.), en sont à la deuxième saison d'exploitation de leur boutique d'objets d'art et d'artisanat indiens. Nikki et Jim sont associés dans l'entreprise, qu'ils ont fait incorporer sous le nom de *Micmac Basket Shop*. La boutique est située en un endroit très favorable, près de l'entrée du parc historique national de Grand-Pré, non loin de Wolfville.

Madame Smith est directrice et acheteuse; elle possède une bonne expérience de la vente au détail puisqu'elle a déjà travaillé pour une chaîne de magasins bien connue à titre de stagiaire en administration. Jim, son mari, est un employé à plein temps du bureau de la région de l'Atlantique du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, où il occupe un poste de conseiller spécial en matière d'emploi des autochtones. Malgré son travail exigeant, M. Smith se révèle un associé à part entière et s'occupe de l'administration de l'entreprise dans ses heures libres. Madame Smith montre fièrement les étagères et les vitrines d'étalage construites par son mari.

Comme 90% de la production d'objets d'art et d'artisanat de la Nouvelle-Ecosse se compose d'objets de vannerie pour lesquels les Micmacs sont renommés, de très beaux paniers et de magnifiques et exclusives fleurs en bois constituent une grande portion du stock. Les articles exécutés par Noel et Rita Smith, les parents de Jim, qui passent pour les meilleurs fabricants de paniers en Nouvelle-



Nikki Smith conclut une autre vente avec un client visiblement satisfait.

Ecosse, occupent une place de choix dans la boutique.

En plus des paniers micmacs et des fleurs en bois, la boutique offre également une bonne quantité d'objets achetés des Services de commercialisation des objets d'art et d'artisanat indiens, à Ottawa. Des articles remarquables, comme des objets iroquois de haute qualité en argent et en cuivre, des sculptures sur bois de la Colombie-Britannique, des colliers d'os sculptés faits par les Cris, pour n'en nommer que quelques-uns, ornent les étagères et les murs de la boutique bien approvisionnée.

Nikki Smith tient à faire savoir que sa marchandise ne représente pas uniquement les Micmacs mais qu'on donne la préférence à ceux-ci. Elle s'efforce également de faire connaître à ses clients l'histoire qui entoure les objets qu'ils achètent.

Un marchand qui a prospéré au rythme de sa communauté

Dans la réserve de Big Cove, près de Rexton (Nouveau-Brunswick), qui rassemble une population de plus de 1 000 personnes, Albert Levi, âgé de 44 ans, est un très bon exemple de l'homme d'affaires indien qui a su évoluer en même temps que la collectivité. Chef de la bande depuis juillet 1967, M. Levi et sa femme, Philomène, ont mis sur pied un dépanneur genre cantine en 1958 avec la somme de \$88, soit la totalité de leurs épargnes. Au début, ils ne vendaient que des croustilles, des boissons gazeuses et des bonbons. Les ventes mensuelles s'élevaient en moyenne entre \$175 et \$200.

M. Levi a tout de suite constaté qu'il lui fallait diversifier son commerce dans la réserve afin de survivre pendant les périodes creuses. Il affirme que, dans une collectivité indienne, une seule entreprise ne peut pas survivre; il faut en avoir plusieurs car la population est trop restreinte. Il a donc fait l'acquisition d'un petit camion pour offrir un service de transport général et pour acheter et vendre des lapins, du poisson et des bouteilles consignées. En 1961, il mit sur pied un service de taxi. Il conduisait son taxi sur une distance de plusieurs milliers de milles par année, mais il abandonna en 1966 s'étant rendu compte que les frais d'exploitation mangeaient presque tous ses profits. Il obtint alors un contrat de transport d'écoliers en achetant un autobus scolaire de 34 places. M. Levi poursuit ce travail, mais maintenant, il a deux autobus, l'un d'une capacité de 66 passagers et l'autre de 86 écoliers.

Pendant tout ce temps, il garnissait son magasin et, au bout de sept ou huit ans, il possédait une assez bonne épicerie générale. Le volume des ventes se situe à une moyenne d'environ \$18,000 par mois. Ainsi, M. Levi a créé quatre emplois dans la réserve, soit deux commis au magasin et deux chauffeurs d'autobus.

Selon Albert Levi, la clef du succès en affaires se résume à ne pas voir trop grand au début surtout si on ignore tout du commerce. Il faut apprendre à servir les clients et à les connaître. Au début, il faut se répéter continuellement que l'argent gagné appartient à l'entreprise. L'entrepreneur doit s'accorder un traitement, mais pas plus que ne le lui permet son commerce.

Il doit fixer son propre traitement au départ et ne pas l'augmenter lorsque les affaires sont à la baisse.